



Laure revient au rock

Après la parenthèse country de *Western Shadows*, Carole Laure a choisi le rock comme pivot de son nouvel album, *She says move on*. Contradictoire, comme elle dit l'être, le disque rejoint autant la douceur que la violence dans un climat globalement charnel et sensuel. Pascale Pontoreau l'a rencontrée.
Page B-3

Les « trois nations » vues de Toronto

À l'intérieur de l'État canadien coexistent trois entités nationales : le Canada « anglais », le Québec et les peuples autochtones. Toute reconstruction de ce pays passe par la reconnaissance du Québec comme « nation » à part entière, dotée du droit à l'autodétermination, écrit un groupe d'intellectuels torontois.
Page B-8

Le Canada discret et décevant

Malgré un gain de 6-1 contre les Suisses en hockey, victoire qui n'a pas convaincu tous les observateurs, le Canada a connu une journée bien décevante, hier, aux Jeux d'hiver d'Albertville. En ski de fond, épreuve surtout marquée par un podium entièrement norvégien, les Canadiens se sont contentés de faire de la figuration.
Page B-2

L'éléphant et la souris

Le cinéma québécois ressemble parfois à un éléphant qui, à trop voir grand, finit par accoucher d'une souris. C'est un peu le cas de *Avancez en arrière*, écrit Nathalie Petrowski, un documentaire expérimental de Édith Labbé et Michel DeGagné. Le cas aussi de *Les archives* (ci-contre), du jeune Martin Lessard.
Page B-3



L'ACUPUNCTURE On ne sait pas pourquoi mais ça marche

Paul Cauchon

MANON apprécie la « relation directe avec le patient », le fait de ne pas « être pressée par le temps ». Pour Marie-France, le défi, c'est d'« amener le patient à raisonner par lui-même ».

« Les gens ont tendance à croire qu'on fait de la magie, que notre affaire est mystique, renchérit Josée. Mais nous avons nos limites, il faut les admettre. Il faut aussi retenir que même si on ne comprend pas toujours comment ça peut marcher, on sait que ça marche. L'acupuncture ce n'est pas un effet placebo, cela fonctionne également avec des animaux ».

« C'est une science qui n'est pas figée dans le béton, qui est souple, où le sens des nuances peut être développée », ajoute Marie-France, ce à quoi Carl réplique avec le sourire

que « c'est parce que c'est un art autant qu'une science ».

« Nous sommes des pionniers, conclut Marcel. Dans l'avenir il nous faudra entrer dans les hôpitaux, s'occuper de médecine du travail, c'est à nous d'élargir notre audience ».

Nous sommes dans une grande salle du cégep Rosemont à Montréal. Sur les murs, de grandes affiches de corps humains avec le tracé des méridiens et des dizaines de points d'acupuncture. Autour de la table cinq étudiants en acupuncture, qui terminent leur cours de trois ans dans la seule école officiellement reconnue par les institutions « officielles ».

La moyenne d'âge de ces étudiants est plus élevée que celle des cégépiens (ils ont environ 25 ans). On y trouve des infirmières, des biologistes, des physiothérapeutes. Quelques étudiants proviennent des sciences humaines, intéressés à l'a-

cupuncture par le biais de la philosophie, puisque la médecine chinoise repose aussi sur une philosophie globale et voit le corps humain comme un tout. Certains présentent de curieux parcours académiques : parmi les étudiants de ce matin on trouve un bachelier en géographie.

En face de la salle se trouve la réception de la clinique-école. Pour leur dernière année de cours, ces étudiants reçoivent de vrais patients, des gens de tous les âges, provenant du quartier résidentiel des environs mais aussi de toute la région mont-réalaïse.

Chaque semaine, entre 200 et 250 personnes viennent ici consulter pour des problèmes d'asthme, d'allergies, d'arthrite, d'eczéma, de digestion, de maux de dos. Vingt-quatre lits sont à leur disposition. Les CLSC envoient certains clients, le bouche-à-oreille fait son travail. Les

étudiants prodiguent les soins sous la supervision des professeurs, à un coût peu élevé pour le patient.

L'école compte 12 professeurs et 30 étudiants — on reçoit environ 150 demandes d'inscription par année, une cinquantaine d'étudiants sont choisis et une trentaine terminent leur cours.

À l'évidence, ces futurs acupuncteurs semblent passionnés et prêts à pratiquer leur nouveau métier. Mais leur nombre augmente sérieuse-

ment. On compte déjà entre 500 et 600 acupuncteurs au Québec (le chiffre varie selon les sources, ce qui déjà donne une idée du flou qui prévaut dans la profession).

À Montréal, le marché est un peu saturé, admet Elizabeth Lapierre, coordonnatrice de l'école, mais il l'est moins en province. Mais, en général, il y a beaucoup de développement à faire. Actuellement la

seule voie possible pour un acupuncteur, c'est d'ouvrir un bureau privé, ou peut-être de travailler avec les rares cliniques médicales multidisciplinaires qui font place à des praticiens en médecine douce ».

« Mais on pourrait augmenter la présence d'acupuncteurs dans les CLSC, les hôpitaux, les foyers pour personnes âgées, ajoute-t-elle. Les acupuncteurs pourraient y pratiquer de façon privée, parce que je ne me fais aucune illusion sur la possibilité pour le moment d'inclure de tels soins dans le régime d'assurance-maladie ».

Des perspectives intéressantes, mais d'ici là il reste beaucoup de choses à régler. Dont au premier chef l'examen imposé à ces étudiants. Une douzaine d'ex-étudiants, dont le porte-parole Catherine Poisson, ont rédigé à la mi-janvier une lettre ouverte adressée au premier ministre, à plusieurs ministres et députés, pour exprimer doléances et inquiétudes devant cet examen.

Parmi les 13 finissants de 1991 qui se sont présentés à l'examen d'acupuncture de la Corporation professionnelle des médecins, seulement deux ont réussi le test. Les autres, recalés à l'oral ou à l'écrit.

La seule formation légale au Québec se donne au collège du Rosemont et pour obtenir le droit de pratique clinique il faut passer les examens de la Corporation. Ce droit permet, par exemple, d'obtenir un numéro professionnel qui permet de signer des reçus aux clients, ou encore d'éviter de se faire condamner pour « pratique illégale », comme l'a appris à ses dépens cette acupunctrice trifluvienne en novembre dernier, qui n'était pas inscrite au registre officiel de la Corporation des médecins.

Devant la profération des écoles au début des années 80 et les accusations de pratique illégale, le gouvernement tenta d'encadrer le tout en 1985 en instaurant la formation à Rosemont et en « soumettant » les acupuncteurs à une examen géré par la Corporation des médecins. Plusieurs acupuncteurs refusèrent de se plier à ces examens (c'est encore le cas aujourd'hui), et la plupart continuèrent à revendre une formation de niveau universitaire.

Le cours à Rosemont dure trois ans : 1325 heures de formation en acupuncture, dont un stage de 500 heures, plus 455 heures en science occidentale (médecine clinique, biologie, pharmacologie). En plus des

Une corporation des acupuncteurs pourrait voir le jour dès cette année

Paul Cauchon

LE PRÉSIDENT de l'Office des professions du Québec, Thomas Mulcair, croit que les acupuncteurs pourront se doter de leur propre corporation professionnelle dans le courant de l'année. Il estime « souhaitable » que cette profession puisse bénéficier d'une corporation à titre réservé et à actes exclusifs.

De nombreux acupuncteurs revendiquent depuis plusieurs années la création d'une telle corporation, une idée également appuyée par la Corporation des médecins. Des acupuncteurs ont présenté une demande formelle en ce sens à l'Office.

La constitution d'une corporation pourrait améliorer le statut des acupuncteurs, mais leur dossier ne serait pas complètement réglé puisque la polémique fait toujours rage sur la question de la formation.

« Les acupuncteurs ont toujours revendiqué un enseignement universitaire, explique Ginette Bourque, infirmière devenue acupunctrice il y a douze ans et présidente du Syndicat des acupuncteurs. Le cours de trois ans au cégep de Rosemont était une expérience-pilote pour installer la formation au Québec ».

« Je ne peux pas quand même pas être contre l'évolution du statut et de la formation de la profession, ajoute Elizabeth Lapierre, coordonnatrice du programme à Rosemont, mais ça me dérange profondément que la Corporation des médecins recommande une formation universitaire tout en déclarant que nos étudiants coulent leurs examens parce qu'ils n'ont qu'une formation collégiale ».

Augustin Roy, de la Corporation des médecins, soutient

que les acupuncteurs sont « des praticiens de première ligne, non des techniciens. C'est pour cela qu'ils demandent une formation universitaire. L'Office des professions a une conception trop technique de l'acupuncture ».

Thomas Mulcair réplique que tous les intervenants (y compris le ministre Ryan, qui était alors ministre de l'Enseignement supérieur) avaient convenu il y a six ans que la formation serait présentée au niveau collégial, « et cela reste encore notre point de vue ».

Un projet de certificat universitaire a été présenté par certains acupuncteurs à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). « Ce projet n'est pas dans nos priorités actuelles », explique André Thibault, vice-recteur à la recherche à l'UQTR. L'UQTR travaille plutôt à mettre sur pied un programme en chiropratie, et s'intéresse à moyen terme au dossier des sages-femmes.

Thomas Mulcair fait valoir que « nous sommes déjà le seul endroit en Amérique du Nord où l'État paye pour une formation en acupuncture. Ensuite il y a des professions reconnues depuis longtemps dans le réseau — les podiatres et les chiropraticiens — qui n'ont même pas de lieux de formation à eux au Québec. Leur cas est plus prioritaire ».

« Et puis, ajoute-t-il, je perçois une divergence fondamentale dans le milieu. Certains veulent mettre sur pied une véritable pratique de la médecine traditionnelle chinoise ici, et d'autres, comme nous, veulent plutôt former, et bien former, des gens en technique d'acupuncture. La formation collégiale peut être améliorée, repensée, le cégep de Rosemont peut y ajouter des heures, tout est possible, mais je ne crois pas qu'on soit prêt à installer une école universitaire de médecine traditionnelle chinoise au Québec ».



PHOTO JACQUES NADEAU

Voir page B-6 : Acupuncture

Quand on veut avoir les «bonnes» les plus qualifiées du monde...

Josée Boileau

LE CANADA aura-t-il les travailleuses domestiques — bonnes ou *nannies* — les plus qualifiées du monde ? Depuis le 30 janvier, toute étrangère venant travailler ici à titre de domestique aura à répondre à des critères de sélection beaucoup plus stricts que par le passé.

Le ministère fédéral de l'Immigration présente ces modifications comme étant des « améliorations » à son programme concernant les employés de maison. Les représentants des communautés culturelles, des groupes de femmes et les associations de personnel domestique sont plutôt catastrophés.

Le résultat net de l'opération, disent-ils, va soit amplifier l'exploitation dont ces travailleuses font souvent l'objet, soit carrément tarir l'embauche des femmes provenant de pays en voie de développement. Autant dire 90 % de la main-d'œuvre domestique canadienne, évaluée à quelque 70 000 femmes (18 000 au Québec), surtout des Philippines, des Haïtiennes et des Sud-Américaines.

Jusqu'à maintenant, le pro-

gramme du ministère fédéral de l'Immigration permettait aux étrangères ayant neuf ans de scolarité, une année d'expérience et parlant anglais ou français de devenir temporairement travailleuse domestique résidant chez l'employeur. Au bout de deux ans, ces femmes pouvaient demander le statut d'immigrante.

Sur les représentations des agences de placement, des employeurs et des associations de domestiques, le ministère a entrepris il y a 18 mois de réévaluer son programme.

Il y a moins de deux semaines, le ministre Bernard Valcourt en faisait connaître les nouvelles modalités. « Pour mieux répondre aux besoins des employés de maison et de leurs employeurs », il faut désormais 12 ans de scolarité, une formation d'au moins six mois dans un domaine relié au service personnel, et savoir l'anglais ou le français.

Le ministère se frotte les mains : étant plus scolarisées, les nouvelles arrivantes sauront mieux déceler les abus. Et surtout, elles pourront plus facilement s'intégrer au marché de l'emploi canadien lorsqu'elles demanderont, deux ans plus tard, leur statut d'immigrante.

Lundi dernier, aux Communes, le ministre de l'Immigration Bernard Valcourt a d'ailleurs justifié son nouveau programme en ces termes : « Étant donné l'importance d'avoir des qualifications pour entrer sur le marché du travail, sûrement qu'il est à l'avantage de ces personnes-là et du pays de pouvoir compter sur une main-d'œuvre plus qualifiée ».

M. Brian Grant, directeur du programme au ministère, explique pour sa part : « Les modifications apportées vont faciliter le changement d'emploi tout en reconnaissant que les soins apportés aux enfants est un travail très important. De plus, nous nous assurons que ces femmes pourront réussir au Canada dans le futur ».

Alarmées par de premières rumeurs avant les Fêtes, les associations de personnel domestique de toutes les provinces ont depuis une réaction tout à fait inverse à celle du ministère. Et les arguments qui y sont invoqués leur font plutôt dire : « Pincez-moi, je rêve ».

« La réalité, dit Myriam Bals, présidente de l'Association montréalaise pour la défense du personnel domestique, c'est que sous le titre de

nanny, les gens cherchent une éducatrice professionnelle. Une animatrice-psychologue-professeure, qui sait nager, patiner, skier, qui s'occupe de la maison, qui se lève la nuit quand le bébé pleure, tout ça pour une moyenne de 70 heures de travail par semaine, à 2 \$ ou 3 \$ l'heure.

« Pour les employeurs — et bien des hauts fonctionnaires et des politiciens ont de telles bonnes à tout faire —, c'est du bonbon. Ils auront maintenant des femmes encore plus scolarisées qu'ils vont payer le même salaire ! »

De plus, ajoute Mme Bals, avoir 12 ans de scolarité dans un pays du tiers monde, surtout quand on est femme, c'est déjà appartenir à l'élite de ces sociétés, donc à une infime minorité. Quant à la spécialisation exigée, seuls la Grande-Bretagne et les États-Unis ont des écoles de *nannies*. On voudrait fermer les portes du pays qu'on ne ferait pas mieux, conclut Mme Bals.

À Ottawa, M. Grant fait plutôt valoir que des cours d'aide-infirmière ou une formation d'institutrice seront acceptés comme formation. Il dit aussi que le ministère « n'a aucune raison de croire à une possible pénurie ».

Quant au salaire et aux conditions de travail des domestiques, ils relèvent de lois provinciales. Le ministre Bernard Valcourt enverra d'ailleurs une note aux ministres provinciaux concernés pour qu'ils s'assurent de la protection légale de leurs travailleuses domestiques.

Au Québec, la Loi sur les normes du travail ne couvre le personnel domestique ayant charge d'enfant que depuis le 1er janvier 1991, leur assurant un salaire de 215 \$ pour une semaine de 53 heures, et l'employeur peut déduire une pension de 32,90 \$ quand l'employée demeure chez lui.

Le salaire minimum des autres travailleurs québécois est de 5,55 \$ l'heure pour une semaine normale fixée à 44 heures.

« Mais, ça c'est la théorie, affirme encore Mme Bals. Dans les faits, ces domestiques doivent souvent être disponibles 24 heures sur 24. La vraie protection aurait été d'abolir l'obligation de rester chez l'employeur. Il faudrait aussi que le ministère cesse de considérer ces femmes comme des mineures qui doivent rapporter tout ce qu'elles font ».

Le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, qui re-

lève du ministère québécois des Communautés culturelles, s'est pour sa part saisi du dossier afin d'en aviser la ministre Monique Gagnon-Tremblay, qui pourrait éventuellement faire des représentations auprès de son homologue Bernard Valcourt.

« Le resserrement des critères exercé par le fédéral est complètement irréaliste, dit la présidente du Conseil, Mme Raymonde Folco. On veut tout simplement aller chercher des femmes de la bourgeoisie ! D'ailleurs, pour les autres catégories d'immigrants, on n'exige pas ces 12 années de scolarité : on leur demande plutôt s'ils ont un emploi ou de l'argent ».

« Il aurait mieux valu appliquer des mesures pour que les travailleuses domestiques soient moins à la merci de leur employeur, elles qui sont déjà énormément exploitées ».

« Et ce n'est pas parce qu'elles ont une 12e année que ces femmes auront moins peur de dénoncer leur employeur ou qu'elles comprendront toute la complexité du fonctionnement de l'immigration canadienne. Bref qu'elles sauront davantage se défendre ».

CAHIER SPÉCIAL

COMMUNICATIONS

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée le 21 février 1992

PARUTION le 28 février DANS LE DEVOIR

LE DEVOIR publiera cette année encore un cahier spécial sur le monde des communications.

Il sera notamment question du vent de fusion, sans précédent, qui depuis deux ans ne cesse de changer les paramètres du secteur de la publicité. Nous examinerons aussi les relations publiques, la promotion, le marketing direct et les médias, pour dégager les grandes tendances. Et nous nous intéresserons aux nouvelles relations agences/médias/clients.

Nous traiterons finalement de l'ensemble des moyens mis à la disposition de l'entreprise pour se mettre en évidence ou pour faire connaître ses produits et services, surtout dans des périodes de difficultés économiques et de concurrence accrue. Nous verrons comment l'entreprise gère ses budgets de communications et quels sont les choix qu'elle a tendance à privilégier en cette période de lente reprise de l'économie.



ALBERTVILLE 92

Guy Deshaies

La chute, cette inconnue

LE SPORT étant affaire de statistiques, on sait beaucoup de choses avant que les épreuves aient lieu. On connaît les favoris, on sait les performances dont ils sont capables, on a en main leurs résultats aux plus récents tournois nationaux ou championnats mondiaux de sorte qu'au départ on pourrait dire, à première vue, qu'il n'y aura pas de surprises.

Je ne parle pas de surprises légères comme le gagnant prévu qui arrive deuxième ou troisième, c'est-à-dire à quelques centièmes de seconde du premier qui, de toute façon, faisait partie des favoris comme l'Autrichien Ortlieb et le Français Piccard dimanche en descente.

L'inattendu, c'est souvent la chute qui survient forcément dans des sports qui se pratiquent sur la glace et sur la neige. L'ordinateur a beau calculer la moyenne, la vitesse du moment et le rang à quelques reprises même pendant une course de luge qui dure environ 45 secondes, il ne peut prévoir la chute.

La chute est aux Jeux ce que la personne indécente est aux élections. Elle déjoue les calculs. Sans elle on saurait d'avance les résultats *grossa modo* comme s'il y avait eu sondage d'opinion.

Elle est décevante pour la victime et ses partisans, elle peut être douloureuse, humiliante et même parfois fatale, notamment en ski alpin. En secret, certains spectateurs la souhaitent parce qu'elle est spectaculaire dans certaines disciplines rapides. Un accident en sport automobile est toujours apprécié des foules avides de sensations. C'est bête, mais c'est comme ça.

AUX JEUX, la chute représente l'inconnue. Isabelle Brasseur a perdu pied dans sa prestation avec Lloyd Eisler, un des couples promus par tous au podium en patinage artistique. Ils sont toujours dans la course, mais cette chute est devenue un événement marquant du premier week-end d'Albertville. Dès les essais, avant même la cérémonie d'ouverture, l'excellent skieur canadien Edi Podi-

vinsky a fait une spectaculaire chute qui lui a valu des ligaments étirés et fait probablement perdre toute chance de participation ultérieure.

Le Canada, du reste, a beaucoup chuté. Lucie Laroche a été évacuée des pentes de Méribel sur une civière, mise hors combat par une chute. Les skieurs Brian Stemmler, Craig Mullen et Bob Crossan sont également tombés en pleine Face de Belle-



Que dire des grands noms comme Marc Girardelli, le seul représentant du Luxembourg et à qui on donne sur papier plusieurs médailles, le Suisse Paul Accola et l'Autrichien Leonard Stock, des grands favoris qui ont failli se tuer en chutant en descente toujours sur la périlleuse Face de Bellevarde.

IL Y EN aura beaucoup d'autres d'ici la fin. Ces défaillances nous rappelleront que le corps humain est parfait, certes, mais qu'il le sera toujours. Sans quoi, les Jeux pourraient coûter moins cher puisque, sur papier et statistiquement, à l'aide de l'impayable ordinateur, on pourrait presque, à part un bris d'équipement, un empoisonnement alimentaire ou un accident de voiture, décerner les médailles lors de la cérémonie d'ouverture et dire au revoir à tout le monde. Ce serait navrant.

La chute demeure le plus solide rempart contre le connu et le prévisible. Sans elle, les Jeux n'auraient que l'intérêt de la confirmation des meilleurs et le couronnement des champions anticipés. C'est pour cela qu'on les regarde.

Les Canadiens déçoivent en ski de fond



LES CANADIENS se sont de nouveaux montrés bien discrets, hier, aux Jeux d'Albertville. N'eût été de la victoire convaincante de l'équipe

de Dave King au hockey, après des débuts inquiétants contre la France samedi, cette journée n'a guère permis de faire vibrer la corde patriotique.

Après avoir inauguré le tournoi olympique avec une victoire sans grand panache de 3-2 face à la France, Eric Lindros et Joe Juneau ont marqué deux buts chacun pour guider l'équipe olympique canadienne à une gain de 6-1 face à la Suisse.

Grande déception en ski de fond au 30 kilomètres. Les Canadiens se sont limités à de la figuration.

Le meilleur du lot a été l'Ontarien Al Pilcher. Parti 89e et dernier du peloton, il a terminé au 45e rang à plus de neuf minutes et demie du premier rang. Wayne Dustin a fait 48e et les deux Québécois Yves Bilodeau et Alain Masson ont été surclassés, terminant 59e et 60e à près de 12 minutes du champion olympique.

En patinage de vitesse, Susan Auch de Winnipeg a pris le sixième rang du 500 mètres féminin. Cartiona Lemay et Shelley Rhead-Skarvan, toutes deux de Calgary, se sont respectivement classées 14e et 18e.

En ski artistique, Richard Peirce n'a pu conserver sa troisième place acquise après les préliminaires, dimanche, et il a terminé quatrième dans l'épreuve de ballet, présentée en démonstration.

Dave Walker, de Thunder Bay, a obtenu le 12e rang.

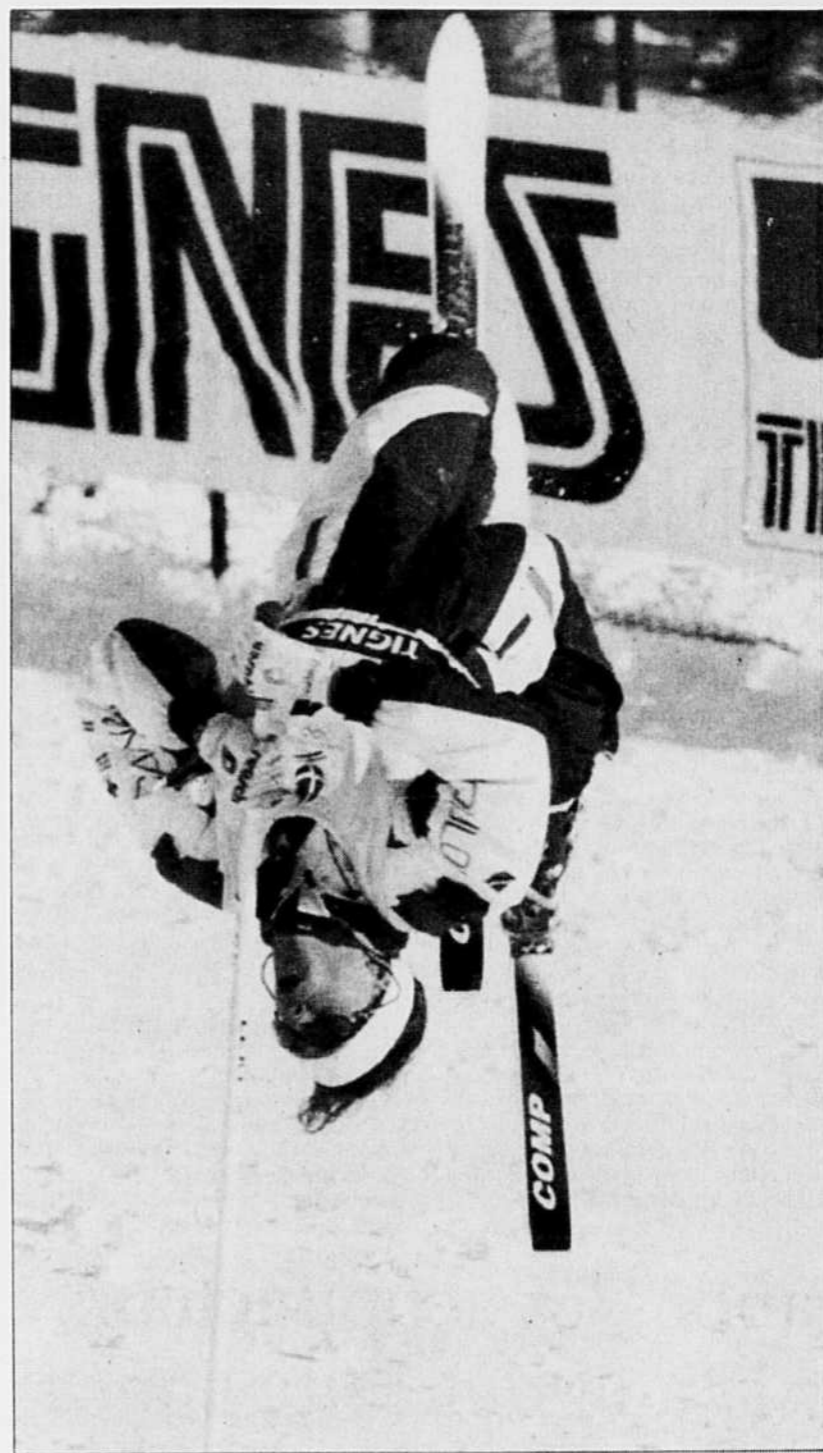
Chez les dames, Tanya Clarke de Youbou en Colombie-britannique s'est maintenue au 12e rang.

Autre déception au combiné de ski alpin, Cary Mullen, de Banff, a mené le bal chez les Canadiens dans cette descente avec une 21e place. Felix Belczyk de Castlegar a terminé 25e. Rob Crossan de Barrie, en Ontario, a mérité le 29e rang.

En luge, Harrington Telford, de Calgary, s'est dit insatisfait de sa 18e place pendant que le Torontois Chris Sudu obtenait le 24e rang.

Par ailleurs, un autre accident a assombri la journée pour l'équipe canadienne. La patineuse Jacqueline Petr, un des espoirs canadiens en danse avec Mark Janoschak, a chuté et s'est coupée à la jambe gauche.

La coupure de quatre pouces environ a nécessité 22 points de suture. D'autre part, l'aventure olympique



L'Ontarien Richard Peirce, quatrième au ballet acrobatique.

PHOTO PC

de Lucie Laroche prendra vraisemblablement fin ce matin. Victime d'une chute à l'entraînement dimanche, son état semblait confirmer qu'elle ne pourra prendre part à la descente féminine. Elle doit se déplacer à l'aide de béquilles.

Hier, elle a reçu trois traitements

à base de chocs électriques qui doivent chasser la douleur et l'enflure et stimuler la circulation. La piste d'essai est cependant une piste tellement exigeante que même la grande Vreni Schneider, championne olympique du slalom et du slalom géant de Calgary, a quitté la France pour

la Suisse, pour se reposer quelques jours.

☆☆☆

Au programme

La journée d'aujourd'hui pourrait permettre au Canada de remporter ses deux premières médailles. Ainsi, au biathlon féminin, Myriam Bedard participera à l'épreuve de 7,5 kilomètres. Et à la compétition de patinage artistique en couples, le duo Isabelle Brasseur-Lloyd Eisler effectuera son programme libre. Ils étaient troisième à l'issue du programme original, dimanche.

☆☆☆

Le bobeur espion viendra aux Jeux

LE BOBEUR allemand Harald Czudaj, mis en cause récemment pour ses liens avec la Stasi, pourra finalement participer aux Jeux d'Albertville à la demande même de ses coéquipiers. Dans une lettre adressée à Willi Daume, le chef de la délégation allemande aux Jeux, ils ont assuré ne pas avoir souffert des relations de Czudaj avec la toute puissante police secrète de l'ancienne RDA, mais qu'ils pourraient souffrir maintenant si leur pilote, donné comme grand favori du bob à quatre, était écarté des Jeux.

☆☆☆

Lillehammer observe

LES ORGANISATEURS des Jeux d'hiver de Lillehammer en 1994 sont en force à Albertville. « L'organisation et le niveau des facilités techniques nous a impressionnés », a déclaré le directeur du comité organisateur norvégien, M. Tor Inge Martinsen. Le ministre norvégien de la Défense, M. Johan Jorgen Holst, également en Savoie, a visité le PC inter-armes aménagé à Albertville et le site des Saisies où lui sera expliquée la participation de la 27e division alpine dans le déroulement des épreuves de biathlon.

☆☆☆

Coca-Cola a signé pour 1994 et 1996

LE GROUPE Coca-Cola, qui fait partie du TOP12 (les douze sponsors internationaux officiels des Jeux de 1992) a reconduit son contrat avec le CIO pour être partenaire des Jeux d'hiver de Lillehammer en 1994 et des Jeux d'été d'Atlanta en 1996. D'après AFP, Reuter et PC

Le Canada se rassure mais ne convainc pas



LE HOCKEY canadien s'est rassuré en battant la Suisse 6-1, hier, à Méribel. Décevants face aux Français, les joueurs à la feuille d'érable se sont partiellement réhabilités, quelques-unes de leurs étoiles, comme Eric Lindros (2 buts), ayant brillé par intermittence.

Mais cette équipe aux ambitions affichées n'a pas encore convaincu tous les observateurs et certainement pas l'un de ses principaux ri-

voux au titre olympique, la CEI qui fit une nouvelle démonstration face à la Norvège.

Lindros fut celui qui a lancé à deux reprises la machine canadienne. Après guère plus de trois minutes de jeu, la jeune star trompait la vigilance du portier suisse, déviant une passe de Joe Juneau.

Alors que le monde pensait à un festival des Nord-Américains, ceux-ci devaient peiner pour ne conserver ce cet infime avantage jusqu'à l'entame de la deuxième période.

Et c'est encore Lindros qui relan-

çait la mécanique, ce dont profitait cette fois son équipe pour prendre le large, sachant enfin exploiter l'infériorité technique des Suisses et les situations de supériorité numérique, grâce notamment à Juneau (2 buts).

Les Suisses quant à eux ne purent qu'en une seule occasion tromper la vigilance de l'excellent Sean Burke, à l'entame d'un dernier tiers-temps que les Canadiens effectuèrent sur un tempo assez tranquille.

L'équipe canadienne a montré qu'elle pouvait mieux faire. Et elle le devra si elle veut assouvir le désir de conquête olympique de son entraî-

neur, qui a déjà échoué à deux reprises, et celui d'un pays privé de médaille depuis... 24 ans.

Face à la Norvège, l'équipe de Dave King aura demain une nouvelle occasion d'aiguiser ses armes avant les véritables tests : d'abord face à la Tchecoslovaquie puis contre à la CEI.

CEI 8, Suisse 1

VICTORIEUSE 8-1 de la Suisse samedi pour son entrée en matière dans le tournoi olympique de hockey

sur glace, la CEI a récidivé, hier, en disposant de la Norvège sur un verdict identique.

Ce deuxième match des héritiers de l'ex-URSS a, plus encore que le premier, eu des allures de galop d'entraînement qui rend bien difficile toute appréciation de leurs chances réelles de victoire finale.

Andrei Khomutov et Nikolai Borshchevski ont tous deux marqué deux fois dans une rencontre où les hockeyeurs de la CEI ont fait preuve parfois de désinvolture.

Tchecoslovaquie 6, France 4

LA FRANCE a parfaitement tenu son rôle de pays hôte avant de s'incliner face à la Tchecoslovaquie 6-4 dans son deuxième match du groupe B. Sédentaires mais vaincus par le Canada, les Français n'ont revêtu que pendant une période d'état de grâce, où ils ont mené 2-0, avant de s'effilocheur à force de fautes et de fatigue. Car les Tchecoslovaques, qui avaient ébrillé la Norvège 7-1 lors de leur premier match, ont peu à peu pris le dessus, notamment au milieu du deuxième tiers-temps, où ils ont inscrit trois buts en trois minutes.

Bonnie Blair, première médaillée Calgary-Albertville



L'AMÉRICAINNE Bonnie Blair a réussi hier le premier doublé olympique Calgary-Albertville dans le 500 mètres de patinage de vitesse.

Soutenue par une importante colonie de parents et amis, elle a établi un nouveau record de la patinoire en 40,33 secondes et a distancé de 22 centièmes la Chinoise Ye Quao, médaillée d'argent.

Pendant que Susan Auch parlait de sa sixième place à l'extérieur de l'anneau de vitesse, hier, elle a pu entendre l'hymne national américain et les chants saluant « Bonnie, Bonnie » en l'honneur de la médaillée d'or.

« Ce serait extraordinaire d'être à sa place », a confié Auch, âgée de 25 ans, ses yeux se tournant vers le lieu des cérémonies.

« Je me reprendrai dans les prochaines années. Je me suis constamment améliorée au cours des quatre dernières années et j'envisage de poursuivre dans cette voie. »

Pendant que Auch parlait de son avenir, Blair savourait sa victoire au 500 mètres.

Pour six centièmes, l'Allemande Christa Luding a régressé de la deuxième marche du podium, qui avait été la sienne il y a quatre ans, à la troisième.

Blair a vécu le moment le plus difficile de la journée avant de chauffer ses patins, lorsque les organisateurs ont décidé, 45 minutes avant le début de l'épreuve, un report d'une heure pour réchauffer la glace qui commençait à fondre dans le redoux.

Très vite, la Chinoise Quao qui partait dans la deuxième paire a donné le ton en réussissant un bon



Bonnie Blair

temps. Blair, lancée en cinquième position, a tout donné dès le départ et le temps de son premier 100 mètres l'aurait pratiquement de la victoire.

Le prochain objectif de l'Américaine est le 1500 mètres où elle retrouvera demain l'Allemande Gunda Niemann qui a remporté dimanche la médaille d'or du 3000 mètres.

Triplé norvégien

Michel Lajeunesse
Presse canadienne



LES SAISIES — Le drapeau rouge à l'im-mense croix bleue et blanche de la Norvège couvre toutes les Saisies après un tir groupé des témoins Vegard Ulvang, Bjorn Daehlie et Terje Langli, qui ont balayé les honneurs du 30 kilomètres messieurs des épreuves de ski de fond.

On avait dit de cette course, la plus longue encore disputée en style classique, que ce serait le combat des chefs. Les chefs seront donc Norvégiens alors que les prétendants finlandais et russes ont été laissés loin derrière et que les Canadiens n'ont encore été que des figurants.

En effet, Harri Kirvesniemi, qui s'était fait construire chez lui en Finlande un parcours en tous points semblables à la difficile piste des Saisies, a été laissé loin derrière et il termine 10e, tout juste derrière l'ours sibérien à la barbe rousse, Vladimir Smirnov, vainqueur de la

Coupe du monde, qui n'a pu soutenir le rythme. Ils ont terminé à trois minutes d'Ulvang.

Langli, parti une minute derrière Smirnov, lui a même fait l'affront de le coiffer à un kilomètre de l'arrivée pour faire son entrée bien avant lui dans le stade et confirmer ainsi le triplé norvégien.

Ulvang et Daehlie s'étaient partagé les honneurs des deux courses de 30 kilomètres en Coupe du monde cette saison. D'entrée, ils ont montré qu'ils étaient les hommes à battre.

« Quand j'ai compris que je ne pourrais rattraper Vegard, j'ai cessé de lutter », a confié Daehlie.

Et Ulvang souriait déjà devant les caméras de télé quand Kirvesniemi et Smirnov ont finalement gagné l'aire d'arrivée.

Et le jeune Erling Jevne est venu compléter cette avalanche norvégienne en terminant cinquième.

Seul l'Italien Marco Albarello, ancien champion du monde, a pu s'interposer au quatrième rang et sauver la face, mais il était très éprouvé à la fin de l'épreuve et a peut-être hypothéqué ses chances pour ses autres courses.

Accola se place en position



VAL D'ISÈRE — Le Suisse Paul Accola s'est idéalement placé pour remporter le titre olympique du combiné de ski alpin en réalisant, hier, le cinquième temps de la descente.

Son plus dangereux rival, le Luxembourgeois Marc Girardelli, ne pourra plus l'inquiéter.

Le quadruple vainqueur de la Coupe du monde, qui avait manqué une porte dimanche, n'a toujours pas réussi à atteindre l'aire d'arrivée de

la Face de Bellevarde : il a heurté hier les filets de protection à la sortie de l'Ancolie, au bas du premier tiers de la piste. Ce passage terrible a été fatal à un autre favori, l'Autrichien Guenther Mader, médaillé de bronze de la descente.

Cette descente du combiné a été remportée par le jeune Norvégien Jan-Einar Thorsen, cinquième la veille. Il a devancé dans l'ordre deux Italiens, Gianfranco Martin et Franco Colteri.

D'après Reuter et PC

Georg Hackl fait cavalier seul



L'ALLEMAND Georg Hackl a gravi une marche de plus dans la hiérarchie olympique en remportant, hier, l'épreuve de luge monoplace messieurs. En tête à l'issue des deux premières manches disputées la veille, il a signé le meilleur temps des deux dernières pour s'imposer dans le temps total de 3:02,363.

Favori de l'épreuve, Hackl, médaillé d'argent à Calgary il y a quatre ans, a devancé les deux Autrichiens Markus Prock (3:02,669) et Markus Schmidt (3:02,942).

Sa victoire est venue à point pour reconforter une équipe allemande unifiée ébranlée à l'approche de ces Jeux par les révélations sur les liens d'athlètes de l'ex-RDA, dont le bobeur Harald Czudaj, avec la Stasi.

En bon Bavarois, Hackl a fêté son titre, le deuxième de l'Allemagne après celui de la patineuse de vitesse Gunda Niemann, avec une bière.

Harrington Telford, de Calgary, a échoué dans sa tentative visant à décrocher une place parmi les 10 premiers, se contentant du 18e rang parmi 43 concurrents.

« Il s'agit probablement de ma pire performance de l'année, a constaté Telford. Je suis vraiment très déçu, je m'attendais à beaucoup mieux de ma part. »

Telford avait entrepris le concours olympique sur un note encourageante dimanche avec une 14e position dans la première des quatre manches, mais il n'a jamais pu se ressaisir après un départ désastreux dans la deuxième manche.

« Les choses ont tourné au désastre par la suite, a ajouté Telford, qui a compilé un chrono de 3:06,195. Je pense que ma performance dans la première manche a démontré que j'avais le potentiel pour me classer parmi les 10 premiers. Si j'avais pu réussir trois autres manches comme celle-là, j'aurais probablement atteint mon objectif. »

Le chaud soleil qui baignait La Plagne dimanche avait laissé place à un ciel couvert. Mais la neige qui tombait depuis la nuit s'est arrêtée en début de matinée, permettant aux organisateurs de nettoyer la piste à temps pour le départ de la troisième manche.

d'après Reuter et PC

TABLEAU DES MÉDAILLES

Pays	Or	Argent	Bronze	Total
Autriche	2	2	3	7
Allemagne	2	1	1	4
Norvège	1	1	1	3
CEI	1	0	1	2
États-Unis	1	0	0	1
Finlande	0	1	1	2
France	0	1	0	1
Chine	0	0	1	1

CINÉMA

L'éléphant et la souris

Nathalie Petrowski

LE CINÉMA QUÉBÉCOIS ressemble parfois à un éléphant qui à trop voir grand finit par accoucher d'une souris. L'éléphant déploie énormément d'efforts et d'énergie, réunit une quantité considérable de gens et remplit une quantité industrielle de formulaires afin que d'une idée, d'un flash, d'une émotion, naisse un film. Le problème, c'est que parfois le film tant voulu et tant attendu ne livre pas ce qu'il annonçait et telle une souris incongrue, sort du ventre de l'éléphant déçu.

C'est un peu le cas de *Avancez en arrière*, un documentaire expérimental de Édith Labbé et Michel DeGagné, présenté dimanche au Rendez-vous du cinéma québécois et repris vendredi au Cinéma ONF du Complexe Guy-Favreau.

Malgré un titre qui donne dans le folklore du transport en commun *Avancez en arrière* traitait en principe du thème de la violence conjugale. En guise d'entrée en matière, on avait écrit en exergue dans le programme des Rendez-vous que du 17 août au 1er octobre 1990, dix drames conjugaux et familiaux se sont produits sur l'île de Montréal, entraînant la mort de 20 personnes. « On ne compte, parmi les victimes, aucun homme » ajoutaient les auteurs magnanimes.



Attirée par cette dernière phrase et par la réflexion politico-sociale qu'elle promettait, j'ai évidemment voulu savoir de quoi il en retournait et à quelles conclusions les cinéastes en étaient venus. Malheureusement pour moi et pour eux, je n'ai jamais su quelles étaient ces conclusions ni à quoi on voulait en venir au juste. Malgré le vocabulaire documentaire expérimental, *Avancez en arrière* n'a de documentaire que le genre sous lequel il s'est volontairement réfugié. Pour le reste c'est du cinéma expérimental pur et dur, c'est-à-dire un exercice formel faisant appel à plusieurs techniques d'animation et de pixilation pour lesquelles la violence conjugale sert de prétexte et non de matière à réflexion.

Les images de la ville qui débou-

lent à une cadence frénétique sont ponctuées par une bande son bétonnée, où s'abiment des extraits sonores de films français et des voix diverses qui déclinent l'horoscope du jour et des pages entières du manuel d'hygiène et de civisme. De temps à autre, une femme assise sur une chaise avec la ville en toile de fond, ouvre la bouche pour bâiller ou pour crier sans produire le moindre son. Ailleurs, des silhouettes se perdent sur des rubans de pellicule détournés du projecteur pour envahir l'écran complètement.

Manifestement, les cinéastes ne confrontent pas le problème de la violence conjugale mais s'en imprègnent et s'en imbibent pour nous redonner à sentir l'horreur que ces drames leur a inspirée.

Je veux bien que des créateurs partent de faits réels pour laisser libre cours à leur imagination, mais encore faut-il que cette imagination ouvre la voie à un début de compréhension, encore faut-il qu'il y ait de la lumière au bout du tunnel sans quoi les créateurs en question ne sont pas différents de nous, pauvres mortels condamnés à lire les journaux quotidiens et à constater les décès sans pouvoir y faire que ce soit.

Or bien que Édith Labbé et Michel DeGagné soient armés d'une caméra et qu'ils manifestent une belle maîtrise technique, ils ne sont finale-

ment pas différents de nous et ne nous donnent à voir que ce que nous connaissons déjà pour l'avoir vécu par procuration. Il se peut aussi que leur film soit plus significatif qu'il n'y paraît et sa facture expérimentale brouille des pistes qui se voulaient claires. Le cas échéant nous ne parlons définitivement pas la même langue et sommes donc condamnés, chacun de notre côté, à avancer en arrière.

☆☆☆

DANS un tout autre ordre d'idées *Les archives*, le court-métrage de Martin Lessard mettant en vedette Remy Girard et Elizabeth Chouvaldzé, est aussi un éléphant qui accouche d'une souris. Le problème dans ce cas-ci tient à ce que le cinéaste met en scène assez judicieusement une situation proprement apocalyptique qu'il est obligé de conclure affreusement vite en nous laissant sur notre appétit.

L'idée de départ était pourtant intéressante. Un archiviste un peu toqué interprété par Remy Girard a eu le mandat de classer des milliers de tonnes d'information par la directrice d'un conseil d'administration interprétée par Elizabeth Chouvaldzé. Or l'archiviste a mis au point un système un peu poussièreux mais permettant néanmoins d'avoir accès à la connaissance absolue. Il suffit d'appuyer sur le bon bouton pour

qu'une voix d'outre-tombe se mette à répondre à toutes les questions possibles et imaginables. Combien de sonates Beethoven a-t-il composées, qui a fondé Babylone, est-ce que Jésus existe ? etc. Posez la question et la machine de la connaissance absolue y répondra. La seule question qu'il ne faut pas lui poser est d'ordre existentiel. Pourquoi vit-on ? L'archiviste la posera évidemment, déclenchant la mégalomanie de la machine qui commencera à dérailler joyeusement et à exercer la suprématie de son pouvoir.

Il aurait fallu une bonne heure pour à la fois mettre en place la situation et la faire se dénouer sans précipitation. Or Martin Lessard, étudiant en cinéma à l'UQAM, dispose d'exactement 21 minutes, un temps bien mince pour un sujet aussi vaste. Tous les efforts de mise en scène, de direction artistique et de direction d'acteurs, tournent court, le temps filant trop vite et le cinéaste, ayant vu trop gros, perdra subitement le contrôle de sa progression dramatique pour accoucher d'une souris.

En tant qu'exercice scolaire, le film mérite probablement la meilleure note de la session, ne serait-ce que pour son ambition. En tant qu'invité officiel aux Rendez-vous du cinéma québécois, le film est l'oeuvre d'un étudiant ambitieux certes, mais étudiant tout de même.

MUSIQUE

Une maîtrise admirable

Studio de Musique Ancienne de Montréal

Dir. Christopher Jackson : Victoria, *Salve Regina*, Verdelot, *Sancta Maria*; Goudimel, *Salve Regina*, sept; Villancicos, Tallis, *Gaude gloriosa*; Victoria, *Ave Maria*; Bouzignac, *Ave Maria*; *Regina cœli*; *Ecce aurora*; Weelkes, *Magnificat*, *Nunc dimittis*. Ce concert sera diffusé sur les ondes de CBF-FM, le 17 février à 20 heures. Dimanche 9 février, église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement.

Carol Bergeron

FAUT-IL le regretter ? Au sein de l'expédition qui, partie du port de La Rochelle, mena Paul Chaumede de Maisonneuve à la fondation de Ville-Marie en 1642, ne se trouva point de compositeur pour traduire, par une Messe ou un Motet, le sentiment de piété mariale qui avait inspiré le nom de ce bourg insulaire promis à une grande destinée.

Le siècle qui sépare 1534 de 1642 a ainsi permis à Christopher Jackson d'aller puiser en France, en Espagne et en Angleterre — les trois pays colonisateurs du continent américain — la matière à un programme qui voulait souligner le 350^e anniversaire de Montréal en rendant tout particulièrement hommage à la Vierge Marie. Essentiellement des pièces chantées à cappella ou accompagnées de quelques instruments (orgue positif, luth, violoncelle, contrebasse et percussion) que le Studio de Musique Ancienne de Montréal (SMAM) confie à 17 de ses meilleurs choristes.

Ce nombre semble correspondre assez fidèlement à ce qu'on avait l'habitude d'utiliser dans les chapelles quotidiennes du plain-chant liturgique et de la polyphonie religieuse; bien que la composition d'un choeur pouvait aussi varier en fonction du lieu et des circonstances ou encore du goût et de la fortune du maître.

Pendant ce siècle où Montréal attendait la naissance de sa ville, sa future dédicataire inspira plus d'une oeuvre aux compositeurs européens. Aussi, dans le but de créer quelques variations sur son unique sujet, Jackson a-t-il soigneusement choisi des polyphonies à quatre, cinq, six, huit et 12 voix comme le *Salve Regina* de Claude Goudimel. À côté du *Gaude gloriosa* de Thomas Tallis, page majestueuse d'une grande beauté, nous avons également entendu quelques Villancicos — ces chants religieux connus en Espagne dès la fin du 16^e siècle et dont l'origine est à la fois religieuse (chants de Noël) et profane (danses populaires).

Voilà donc une manière originale de souligner un anniversaire qui nous a fait découvrir de fort belles musiques, dirigées avec précision et intelligence et chantées avec une admirable maîtrise.

NOS CHOIX TÉLÉ

Albertville 92

Toujours au poste ? Ce sera comme ça à tous les soirs, de 19 h à 21 h. (Radio-Canada)

☆☆☆

L'équipe Cousteau

Exotisme garanti : le célèbre commandant à la tuque entreprend une série de reportages sur la Papouasie. (Radio-Québec, 19 h 30)

☆☆☆

Le match de la vie

C'est quoi être un père en 1992 ? Qu'est-ce que se racontent les gars entre eux ? Et le démon du midi ça existe encore ? Claude Charron tente d'y répondre. (TVA, 21 h)

☆☆☆

Tous à la une

Une émission de variétés françaises comme on adore les détester, avec un animateur tarte à souhait (Patrick Sabatier), mais où deux invités piquent ce soir notre curiosité : Michel Rivard et Ginette Reno. (TV5, 21 h)

— Paul Cauchon



Alex Haley

Décès de l'auteur de Roots

SEATTLE (AFP) — L'écrivain noir américain Alex Haley, auteur de *Roots* (Racines) et de *L'autobiographie de Malcolm X*, est mort hier matin à Seattle (État de Washington) à l'âge de 70 ans, a annoncé la direction de l'hôpital suédois de cette ville.

L'écrivain, qui devait prononcer un discours aujourd'hui lors d'un banquet à la base sous-marine de Bangor, non loin de Seattle, avait été admis en urgence dans cet hôpital dimanche soir. Il y est décédé peu après minuit, a précisé M. John Folkrod, l'un des responsables de l'hôpital, refusant de préciser la cause du décès avant l'arrivée de la famille de M. Haley.

Alex Haley avait reçu le prix Pulitzer en 1977 pour *Roots*, un roman fleuve retraçant l'histoire d'une famille noire américaine et de ses ancêtres africains, qui fut adapté au petit écran. Le feuilleton, d'une durée totale de 12 heures, a été regardé par 130 millions de téléspectateurs, soit la plus forte audience dans l'histoire de la télévision.

« Il aimait passer son temps à discuter avec des gens ordinaires, comme ceux des stations service. Il n'était pas impressionné par les célébrités », a déclaré l'un de ses amis, John Rice Irwin, fondateur du Musée des Appalaches à Norris (Tennessee).

Né le 11 août 1921 à Ithaca (État de New York), Alex Haley avait été élevé à Henning, dans le Tennessee. À l'âge de 18 ans, il s'était engagé dans les Gardes-côtes et avait servi vingt ans dans les forces armées avant de commencer une carrière d'écrivain.

Outre *Roots* et *L'autobiographie de Malcolm X*, Alex Haley a publié *Une différente sorte de Noël*, un roman racontant l'histoire d'un riche planteur du Sud, effectuant une reconversion morale et aidant à libérer un groupe d'esclaves.

Le mois dernier, il avait décidé de vendre sa ferme dans le Tennessee pour pouvoir consacrer plus de temps à l'écriture. Il avait effectué récemment un voyage en mer pour terminer son dernier livre consacré à la ville de Henning, et avait annoncé son intention d'écrire un livre sur C. J. Walker, la première femme noire américaine à gagner plus d'un million de dollars de revenus.

Carole Laure, les retrouvailles avec le rock

Carole Laure

She Says Move On
Audiogram

Pascal Pontoreau

PAS FACILE de rencontrer Madame Laure. Non, pas en terme de rendez-vous. Habitée au rythme des meilleurs, elle se prête au cérémonial avec rigueur. Ce jour-là, trois entrevues qui se suivent dans un petit restaurant d'Outremont. Deux hommes et moi, deux adorateurs et moi, deux journalistes connus et moi, la petite nouvelle qui ne connaît la mythique Carole que par le bon goût d'un père qui aime les jolies femmes et un dossier de presse bien rempli. Moi qui tente de lancer la conversation hors des lieux communs, je gaffe d'entrée de jeu. Elle, habituée à l'engouement des foules — véritable délire en Hexagone —, n'en revient pas. Visiblement insultée parce que non, je n'ai pas vu son clip, et non, je ne suis pas passée maître en Fureytudes en tous rythmes, la dame me plante en bonne et due forme. Prélention, direz-vous ? Avec une maîtrise du langage digne des verbeux français, Carole Laure transforme vite la rencontre en une joute assassine dont j'ai eu du mal à me sortir vivante. Heureusement, je connaissais et... j'aimais son dernier né *She Says Move On*.

Et c'est vrai que je l'apprécie ce dernier album, retour aux clés de son musicien de mari Lewis Furey. Après la parenthèse country de *Western Shadows*, les retrouvailles avec les sonorités rock tintent doucement. Pour Carole Laure, cet album appelle ses extrêmes. Contradictoire, comme elle se dit l'être, le disque rejoint autant la douceur que la violence dans un climat globalement charnel et sensuel qui s'étire en longueur. « J'aime les chansons qui parlent d'amour, j'aime ses morceaux qui durent créant ainsi une atmosphère. » Mais pour la comédienne, chanteuse à part entière depuis deux ans, *She Says Move On* représente aussi un défi puisqu'il a été travaillé selon un concept peu habituel. « Presque toutes les chansons ont été interprétées pendant le spectacle *Bonsoir, mon amour* que j'ai fait tourner partout en France, en Europe, au Québec (FrancoFolies en décembre dernier). Ensuite nous sommes entrés en studio. Bien sûr, tout a été réorchestré, joué avec de nouveaux musiciens de réputation internationale comme Manu Katché (Sting) à la batterie et Rick Hayward (Michel Rivard) à la guitare et les autres, mais moi, je n'étais pas à froid. Je connaissais parfaitement chaque chanson. Chaque chanson avait déjà vécu. » Pour Carole Laure, cette approche dans laquelle la scène devient un véritable laboratoire expérimental risque de devenir une nouvelle méthode de travail. « La scène est un moment fabuleux. Il s'en dégage une énergie terrible. Et l'interaction avec le public demeure le moyen par excellence pour faire évoluer un spectacle. »

Après la rassurante approche du cinéma « tout se construit par petits morceaux qui s'emboîtent. Au moins problème, tu recommences, il n'y a pas de spectateurs ». Carole Laure se concentre depuis *Western Shadows* sur le côté musical de sa vie. Aussi « la musique appelle la danse. Sur scène, tu bouges. Moi, je suis allée chercher avec Claude Godin (émule d'Édouard Lock) un mouvement peu habituel des shows de rock. » Depuis *Bonsoir, mon amour* dans sa première version, les scènes, les salles et les théâtres se sont succédés apportant chacun leur dose de surprises. Et si les journalistes présents aux FrancoFolies de La Rochelle se souviennent d'un « grand moment » dû principalement à l'improvisation de la chanteuse consécutive à la multitude de problèmes techniques, Le Bataclan s'est offert une panne totale d'électricité. « Il y a toujours une part de risques en spectacle. Pour moi, cette mise en danger est stimulante. Si je ne prends plus de risques, je ne crée plus. » Pourtant, chaque soir succède à celui qui précède, et les salles se sui-



PHOTO JACQUES GRENIER

Après une parenthèse western, Carole Laure a décidé de faire du rock.

vent sans nécessairement se ressembler. « Personnellement, je préfère les salles rock comme le Spectrum pour l'énergie qui s'en dégage. Mais, je peux avoir des moments très forts dans des théâtres de province datant du siècle dernier, seulement ce n'est pas le même public. Et, c'est le public qui change en fonction de la salle, plus qu'en fonction du pays. »

Si le Québec attend sa vedette avec impatience, les Français l'ont déjà installée sur un trône dont elle a du mal à descendre et sa nomination aux *Victoires de la musique* pour la « meilleure performance musicale de l'année » le confirme. Même si Eddy Mitchell lui a été préféré pour le prix, les critiques se font plus diatribiques les unes que les autres, les éloges pleuvent, les nouveaux sortent à Paris six mois avant Montréal, « question de distribution et de promotion, je ne peux pas être partout à la fois », réplique Carole Laure. De plus, la Belle province a une fâcheuse tendance à lui reprocher l'emploi excessif de la langue de Shakespeare. « C'est ridicule, commente-t-elle. Tout le monde fait sa part pour sauver le français parce que cela demeure un marché minoritaire. Mais, depuis le début, l'auteur compositeur avec lequel je travaille est un Montréalais anglophone. Pourquoi écrirait-il dans une autre langue que sa langue maternelle. Quant à moi, j'essaie d'adapter les textes selon le pays où je me trouve. Au Québec, certaines chansons sont traduites. »

Décidément, ce problème la chatouille et quand on lui demande si elle préfère vivre en France ou au Québec, elle s'insurge et précise « de toutes façons, je vis dans les hôtels. J'avais déjà ce genre de vie quand je faisais du cinéma. Je ne connais rien d'autre, alors j'en suis bien contente. » Difficultés d'une logistique qui n'empêchent pas Carole Laure de trimballer ses deux enfants partout avec elle, ni de se reposer — à Noël, par exemple — avec le télé-

phone débranché. « Les femmes ont voulu tout avoir, le travail, la famille, l'indépendance; elles voulaient des hommes qui eux-aussi étaient tout à la fois. Maintenant, on paye. Toutes les femmes doivent être super organisées pour tout mener de front. Moi, ni plus ni moins que les autres. »

La question du cinéma semble en attente. Contrairement à la tendance actuelle, je suis passée du cinéma à la musique. En particulier, parce que je chantais dans mes films et que Lewis Furey signait déjà les musiques, puis il s'est mis à travailler juste pour moi. » Maintenant, ce sont les chanteurs qui font du cinéma. *Tournages de vidéo-clips aidant, de Madonna à Prince, de Sting à Patrick Bruel ou à Vanessa Paradis, les as*

*des planches s'installent tous confortablement, et avec plus ou moins de talent devant les caméras. « Pour moi, cette période est temporairement révolue. Mais, j'ai bon espoir de travailler, prochainement peut-être, sur un film-musical, pas une comédie musicale. Un film dans lequel la musique s'intégrerait comme la danse dans mon spectacle, naturellement. » Bien que la tête bourrée de projets en tous genres, cette boulimique de travail pense beaucoup à ce dernier défi. Mais d'ici là, *She Says Move On* ne devrait pas moisir sur les tablettes, l'Olympia croulera bientôt sous les applaudissements et Carole Laure s'envolera ensuite vers l'empire du Soleil levant pour une série de six concerts qui l'enchantent littéralement.*

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

LES CONCERTS GALA

Ivan Fischer, chef
Louis Lortie, piano

11 et 12 février, 20h00

- ANHALT: Sonance - résonance
- GRIEG: Concerto pour piano en la mineur, opus 16
- DVORAK: Symphonie no 8 en sol majeur, opus 88

Commanditaire 12 février: HEWLETT PACKARD

SALLE WILFRID-PELLETIER

EN VENTE À L'OSM: 842-9951 ET AUX GUICHETS DE LA PLACE DES ARTS: 842-2112 (taxes et redévance Place des Arts incluses)

BILLETS: 10,10\$ 23,41\$ 32,45\$ 44,68\$

CAUSERIE PRÉ-CONCERT 18h30, Billets 3,00\$ Commandité par: The Gazette



À vous de jouer. PARTICIPATION

ÉDUCATION

Un coup de jeunesse pour la plus ancienne université francophone

Au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, à quelque 300 kilomètres de Halifax, environ 350 étudiants se préparent à affronter le marché du travail. Ils se sentent prêts avec leur baccalauréat en main. Un bac bilingue.

Sylvie Lépine

Agence de presse francophone

ILS ÉTUDIENT à l'Université Sainte-Anne, la seule institution post-secondaire de langue française en Nouvelle-Écosse. Cette université maintenant centenaire en a vu de toutes les couleurs depuis sa création en 1890 par les Pères Eudistes. À l'époque, le collège Sainte-Anne représentait une porte de sortie, le remède pour une population atteinte d'un grave manque d'éducation spécialisée et d'alphabétisation.

Le collège Sainte-Anne est né du désir d'un missionnaire, le père Sigogne, d'instruire le peuple de cette partie de l'Acadie. Un peuple laissé pour compte après le Grand Déplacement : la déportation. L'instruction en français n'existait pas; l'anglicisation guettait. Le collège Sainte-Anne était une question de survie.

Mais, la création du collège n'a pas balayé d'un seul coup tous les problèmes. Le financement, le manque de ressources, de professionnels, un bassin de population trop petit, un incendie, autant de problèmes auxquels a dû faire face l'institution. Tempête après tempête, le collège maintenant université s'est toujours relevé; un réflexe de survie un peu comme celui qui caractérise ses protégés, les Acadiens.

Aujourd'hui, après des générations d'étudiants, l'Université Sainte-Anne connaît un souffle de vigueur qui permet d'espérer un avenir meilleur et sans trop de difficultés. Mais, est-ce si sûr ?

Depuis les quatre dernières années, le nombre d'inscriptions a augmenté de 60%. Cette augmentation est directement reliée à la création d'écoles secondaires francophones dans la province. Alors que les premiers finissants de secondaire 5 de langue française recevaient leur diplôme, l'université voyait ses inscriptions monter en flèche. On venait de franchir une étape.

Mais, il y a encore de ces étudiants

qui ne veulent pas s'inscrire à Sainte-Anne à cause de la faiblesse de leur français. Face à ce problème, l'université offre un programme adapté de rattrapage en français. Comme l'explique le recteur de l'Université Sainte-Anne, Harley D'Entremont, l'institution doit ajuster ses programmes en fonction de sa clientèle non seulement parce que c'est sa mission mais aussi pour une question de survie : « On ne peut pas se permettre de dire aux gens : tu n'es pas à la hauteur, va-t-en ! On veut tous les Acadiens. Nous nous organisons pour répondre à leurs besoins, qu'importe leur niveau de français ».

L'université offre une douzaine de programmes en français : ses points forts sont le baccalauréat en éducation intégré au baccalauréat ès arts, le bac en administration des affaires, le bac ès arts en français ainsi que les programmes d'immersion. Mais, du côté des sciences, l'université n'offre que les deux premières années et les étudiants sont obligés de se diriger vers d'autres universités pour obtenir leur diplôme.

« Nous n'offrons pas tous les programmes et c'est un peu notre problème », de dire le recteur Harley D'Entremont. « Nous n'avons pas les ressources pour offrir une gamme assez complète de programmes. Il y a un problème de bassin de population et également l'éventail de notre programme qui fait qu'on n'a pas tellement d'étudiants, mais au moins on voit depuis quelques années que le nombre d'étudiants acadiens augmente de façon sensible ».

Un bassin de recrutement assez faible et des ressources financières limitées. Les gouvernements assurent une certaine stabilité financière, mais qu'arrivera-t-il si le visage du Canada est complètement transformé ? En période de récession, peut-on compter sur l'argent des contribuables ? Le financement a toujours été une question impérative à l'université malgré la quasi-stabilité des dernières années et la santé actuelle de l'établissement. Pour son centenaire, l'université a



L'Université Sainte-Anne, seule institution postsecondaire de langue française de Nouvelle-Écosse.

lancé une campagne de souscription sur cinq ans avec comme objectif 10 millions \$.

Pour ce qui est de son budget d'immobilisation, Sainte-Anne a pour l'instant peu de problèmes. Le gouvernement provincial lui versera 3,5 millions \$ sur cinq ans pour de nouvelles installations. Située en région rurale, l'université joue un rôle majeur auprès de la communauté locale et s'est dotée d'installations susceptibles d'attirer sa clientèle étudiante, comme une piscine, un gymnase et un patinoire. Côté culturel, on y trouve la salle de théâtre Marc-Les-carbot, le musée acadien et la télévision communautaire. Sans oublier la bibliothèque, le Centre acadien, le centre provincial de ressources pédagogiques, le centre Jodrey de la

PME et le centre provincial de littérature jeunesse.

Parce qu'elle est située en région rurale, l'Université Sainte-Anne a dû développer des moyens pour financer ses programmes. L'immersion française s'est avérée un choix judicieux, non seulement à cause du nombre d'élèves, mais parce que ce programme permet à l'université d'offrir des cours 12 mois par année.

La session d'été attire quelques centaines d'étudiants anglophones désireux d'apprendre une langue seconde. Le programme est réputé et qualifié comme l'un des meilleurs au Canada. Les règles sont sévères et fort bien respectées. « Ses gens ont l'impression d'en avoir pour leur argent », de poursuivre Harley D'Entremont. Il y a aussi des étudiants en immersion pendant les sessions d'hi-

ver et d'automne. Ces programmes sont contingentés à 125 étudiants, faute d'espace.

Il y a un certain roulement de personnel au sein du corps enseignant. L'emplacement de l'université y est pour beaucoup. L'éloignement des grands centres devient souvent un handicap lorsqu'il est question de recherche et d'échanges. Les « petits moyens » de Sainte-Anne ne lui permettent pas d'entrer en compétition avec les grandes universités, que ce soit de la province ou du Canada. Les conditions de travail ne sont pas aussi bonnes qu'à l'Université Laval par exemple. Mais, depuis quelques années, les salaires ont considérablement augmenté, permettant d'assurer une certaine stabilité et de recruter des enseignants qualifiés,

prêts à relever le défi.

Le fait de sortir de l'Université Sainte-Anne avec un baccalauréat bilingue sous le bras séduit plusieurs étudiants. Pour Martin Marcoux, originaire de Rimouski au Québec, l'apprentissage de l'anglais fut un élément déterminant. Arrivé à Sainte-Anne en 1986 pour un an, il y a finalement complété son baccalauréat en administration. Mais, il a hésité avant de poursuivre sa seconde année. « Quant à mon département, le commerce, je n'ai jamais, en ce temps-là en tout cas, été convaincu que j'en avais pour mon argent. C'est ce qui fait que je ne voulais pas revenir pour une deuxième année ». Dans le cas de Martin Marcoux, l'emplacement de l'université a été pour quelque chose dans sa décision d'y poursuivre ses études. « Je n'aime pas les grandes villes. J'ai, mais beaucoup le style de vie de là-bas, c'était comme une grande famille ».

André Comeau est originaire de Clare, Sainte-Anne, c'est sa voisine depuis toujours. À la fin de son secondaire, il n'a pas hésité à s'inscrire à Sainte-Anne. « Parce que c'est en français et pour ma culture acadienne ». Il y fait un baccalauréat ès arts avec une majeure en français, et décide de poursuivre ses études à l'Université du Québec à Chicoutimi. Après une session, il revient terminer son baccalauréat en éducation à Sainte-Anne. Les changements des dernières années dans les programmes, les structures, les méthodes d'enseignement et dans le corps enseignant l'ont convaincu de la qualité de la formation. Et aussi l'ambiance que seule peut offrir une petite université : « On arrive toujours à se trouver des moyens pour s'amuser. C'est comme une grande famille, tout le monde se connaît, c'est chaleureux ».

Comment s'annonce l'avenir pour Sainte-Anne ? Harley D'Entremont se dit optimiste, mais pas naïf. « Nos inscriptions augmentent, les écoles acadiennes commencent à produire des finissants acadiens. Je crois qu'on commence à avoir une réputation assez solide à la fois chez les francophones et chez les anglophones ».

Il vaut mieux, à notre époque, ne pas avoir de grand projet

— Jacques Le Goff

Propos recueillis par Pierre Lepape, du quotidien Le Monde

« Vous avez été au centre de ce qu'on appelle l'« école historique française ». On dit que cette « école » est aujourd'hui en crise. Quel est votre diagnostic ?

(...) Pendant près de 50 ans, l'esprit des *Annales*, ce qu'on a nommé plus récemment la « nouvelle histoire », a orienté l'essentiel de la recherche et de la production historiographique. Il est tout à fait naturel qu'après un demi-siècle de travaux, si nombreux, si féconds, un mouvement critique se manifeste, qu'une réflexion s'organise pour faire le bilan des acquis et penser dans quelles voies nouvelles on pouvait s'engager. S'il y a bien une « crise », une remise en cause, elle exprime le mouvement naturel d'une science qui ne s'endort pas sur ses acquis, si considérables soient-ils.

— Mais la crise de la « nouvelle histoire » s'est aussi exprimée par un certain nombre de « retours » : à l'histoire-récit, à la biographie, à l'événement, à l'histoire politique surtout qui avait été tenue en lisières par les *Annales* au profit de l'histoire économique et sociale.

— L'expression de « retours » est très ambiguë. On en parle comme du retour à une conception du passé qui aurait été soit supprimée, soit comprimée par la « nouvelle histoire ». (...) Il n'y a jamais de vrai retour dans l'histoire : ce qui existe aujourd'hui, c'est la possibilité de traiter d'une meilleure façon des secteurs de la recherche historique qui s'étaient plus ou moins taris dans le passé.

Prenez l'événement. Son caractère superficiel avait beaucoup frappé les fondateurs des *Annales*. Maintenant, nous savons que pour comprendre et pour expliquer l'événement il faut le considérer comme la pointe de l'iceberg, et que c'est par tout l'iceberg qu'il faut l'expliquer. À cet égard, il y a eu dans la production historique française un livre exemplaire, c'est *Le Dimanche de Bouvines*, de Georges Duby. Duby a montré comment une date, le dimanche 27 juillet 1214, comment un événement appartenant à cette histoire-batailles qui était détestée par les *Annales*, ne pouvait se décrire et s'expliquer qu'en comprenant l'évolution d'ensemble de la société. Et il l'a démontré selon l'esprit des *Annales*.

— Vous-même, vous écrivez une biographie.

— Si je le fais, c'est que j'ai le sentiment de ne changer ni mes méthodes ni ma pensée historique. On peut, à travers une biographie de saint Louis — sur qui nous possédons un dossier suffisant, exceptionnel pour le Moyen Âge — mettre en oeuvre toutes les nouvelles ressources de l'histoire. Ce « retour » peut être un enrichissement, un renouvellement. Mais le plus important, c'est le renouvellement de l'histoire politique.

Cette histoire, nous savons maintenant, en gros, comment la faire. Nous savons d'abord que ce n'est pas une histoire des événements politiques; que ce n'est pas purement une histoire des institutions, mais que c'est une histoire du pouvoir. Et nous savons que le pouvoir a des formes multiples. Y compris des formes que

Jacques Le Goff, 68 ans, est l'un des maîtres de l'histoire médiévale, qu'il a profondément renouvelée par l'intérêt porté aux aspects économiques, sociaux, religieux et culturels de cette époque. Il est l'auteur de nombreux ouvrages.

Mais Jacques Le Goff est aussi l'un des hommes clés des recherches françaises en sciences sociales. Il est codirecteur des *Annales*, revue qui a été le fer de lance et le lieu de rassemblement de ce qu'on a appelé la « nouvelle histoire ».

Le Goff a publié un certain nombre de textes sur les nouveaux objets et les nouvelles méthodes de l'histoire et dirigé ou codirigé de nombreux ouvrages collectifs. Il est également le directeur d'une collection actuellement en préparation sur l'histoire de l'Europe et dont les volumes paraîtront dans les différentes langues de la Communauté européenne. Jacques Le Goff s'est vu attribuer en 1991 la médaille d'or du CNRS.

les historiens du passé ignoraient et dont nous savons désormais qu'elles sont très importantes, comme les formes symboliques par exemple : tout ce qui est « oriflammes », tout ce qui est « gestes » et qui n'est pas seulement des expressions du pouvoir mais instrument de son exercice, et ce en restant des historiens différents des politologues. (...)

— Ce que vous dites des phénomènes de « restauration » dans le do-



Fidel Castro : un des plus ignobles tyrans.

maine de l'histoire ne pourrait-il pas s'appliquer plus largement à la société dans laquelle nous vivons; et en particulier à ce qui se passe dans le « retour » du religieux ?

— Effectivement. Ce phénomène m'intéresse comme homme de notre époque, et il m'intéresse comme historien. D'ailleurs, je n'ai jamais séparé l'exercice de mon métier du reste de ma vie. Mais là encore, j'assiste à des mouvements complexes dont la signification et l'importance me laissent hésitant entre les aspects positifs et des aspects inquiétants. Ce qu'on appelle d'un mot facile l'intégrisme (on met dans le même sac des choses qui, je crois, ne devraient pas l'être) est avec le racisme la plus grande menace de notre époque. Je le prends ici d'un point de vue purement intellectuel, en laissant de côté ce que cela peut signifier dans le domaine proprement religieux, social et politique.

L'intégrisme se fonde sur une mise en action de la littéralité des textes sacrés ou des traditions. Or une des voies essentielles du progrès dans les diverses sociétés — et en particulier dans la société occidentale dont cela a été une des sources de succès, — c'est l'éloignement du

sens littéral par des interprétations. Cela a été l'un des grands travaux du Moyen Âge, qui fut une époque fondamentale de créativité et de progrès, même si, par ailleurs, ce fut évidemment une époque dure et difficile. Le christianisme médiéval s'est livré à une lecture de l'Écriture qui en retenait quatre sens, le sens littéral n'étant que l'un d'entre eux. D'autre part, il a eu cette volonté de mettre en acte, intellectuellement et spirituellement, dans la société, la phrase de saint Paul : « La lettre tue mais l'esprit vivifie ».

L'intégrisme, c'est la régression à partir de ce point. Quand il y a attachement à un texte, d'une façon littérale et littérale — je le dis par exemple à mes amis juifs, — il y a des dangers terribles. La liturgie évolue plus lentement que le reste, et c'est normal : elle est une sorte de mise en scène de la mémoire; elle répète ce qu'il y a eu au début. Mais elle doit elle aussi évoluer. Le malheur est que l'intégrisme n'est nullement part plus violent que dans les pays musulmans où il devient le véhicule de mécontentements profonds — et tout à fait justifiés — qui lui donnent une forme extraordinaire.

Le christianisme a réussi son insertion dans l'histoire. Dès le début, il s'est posé en religion ancrée dans l'histoire; et c'est aussi une des raisons du succès de l'Occident. C'est ce qui lui fournissait son armature intellectuelle et spirituelle et qui lui permettait, en même temps, d'évoluer. Le Coran permet-il cet ancrage ? Je ne suis pas un spécialiste, mais je le lis; j'interroge mes amis islamisants et musulmans. J'en trouve, et non des moindres, qui sont persuadés que le Coran peut suivre des évolutions qu'il faut souhaiter originales qui iraient vers l'affirmation du primat du sens sur la lettre et vers une certaine séparation du religieux et du reste, que nous avons appelé laïcité. Je dis bien « une certaine séparation » : elle ne se fera pas dans le monde musulman comme elle s'est faite dans le monde chrétien, et nous devons nous garder d'imposer nos modèles : ces tentations sont mortelles.

— Mais dans l'Europe chrétienne, et notamment dans l'Europe catholique, il existe aussi un mouvement qui n'est pas uniquement « intégriste » et qui se présente comme une reconquête spirituelle de la société.

— Il y a un retour du spirituel qui est un vrai renouvellement, et d'autres tendances qui sont des résurgences en qui viennent jusqu'à nier la séparation du religieux et du laïque.



Mais ces phénomènes sont assez limités. J'ai l'impression que, derrière quelques mouvements spectaculaires, c'est plutôt la déchristianisation qui se poursuit.

Il est important aussi, pour un historien d'une époque baignée de religion et dans laquelle la papauté a joué un tel rôle, de voir ce qui se passe au sommet de l'Église. Je crois qu'il serait très injuste de faire de Jean-Paul II purement et simplement un pape réactionnaire. Il veut rendre confiance aux catholiques, c'est parfaitement légitime, et je dirais que c'est bon pour tout le monde. Des gens frustrés, ça n'est jamais sain dans une société. D'autre part, il va très largement vers une internationalisation réelle du catholicisme, vers une déseuropéanisation qui est aussi une excellente chose.

Néanmoins, il y a dans le domaine géographique et culturel qui est le sien un certain prosélytisme assez agressif — on le voit dans ses rapports avec le monde orthodoxe — qui risque de gripper le mouvement œcuménique. Enfin, il donne beaucoup d'éclat aux positions traditionnelles de l'Église vis-à-vis des femmes et des problèmes sexuels. Ces positions me paraissent extrêmement dangereuses. Tant que les femmes demeureront exclues du ministère de l'Église catholique, elle demeurera une institution du passé.

— L'effondrement du marxisme, d'une part, les injustices et les exclusions criantes et planétaires du libéralisme, d'autre part, ne vous paraissent-elles pas redonner une chance à la doctrine sociale de l'Église ?

— Il n'y a pas de doctrine sociale de l'Église. De bons historiens ont parlé d'une doctrine sociale de l'Église au treizième siècle, on a trouvé une doctrine sociale chez saint Thomas d'Aquin, ou plus récemment à partir de l'encyclique *Rerum Novarum*. Cela ne fait pas une doctrine. J'ajouterais qu'il ne doit pas y en avoir. Mais il est souhaitable que l'Église formule un certain nombre de principes religieux, qui relèvent d'elle et qui doivent servir dans la société.

En ce domaine, je constate plutôt une carence : il y a un phénomène à l'égard duquel elle devrait avoir ses positions puisqu'elle a dans ses textes fondamentaux, dans ses origines, dans sa nature, de quoi dire quelque chose, c'est l'argent. Mais, en dehors de propositions générales, elle ne s'exprime pas là-dessus, pas plus qu'au Moyen Âge. Elle oscille entre une dénonciation frénétique et obsédée et une véritable démission. Il est vrai que le protestantisme n'a pas fait mieux. Mais ne parlons pas

de « doctrine sociale » qui relève des illusions confusionnistes d'un certain nombre de laïques catholiques du dix-neuvième siècle, très bien intentionnés par ailleurs.

— Les sociétés paraissent pourtant avoir besoin de projets précis autour desquels elles s'unissent.

— Il y a, dans l'histoire de l'Occident, un événement que je considère comme extrêmement positif, c'est la naissance de la Réforme, du protestantisme, au seizième siècle, parce que justement c'est la fin de l'unicité. La contradiction, la multiplicité, l'antagonisme, ce sont des choses qu'il faut accueillir sereinement. Il n'y a pas en histoire de progrès absolu. J'ai été de ceux qui voyaient en Fidel Castro un des symboles de la lutte pour l'indépendance et la liberté; j'ai été de ceux qui ont milité pour la décolonisation et qui ne le regrettent pas. Aujourd'hui, Fidel Castro est devenu un des derniers tyrans et parmi les plus ignobles, et je suis attristé de voir ce qui sont devenus les anciens pays colonisés.

Dans les pays de l'Est, il ne fallait pas davantage s'attendre à ce que



Jean-Paul II : autre chose qu'un pape réactionnaire.

tout satisfasse ce que nous croyons être une certaine morale politique et sociale. Prenez la Pologne, qui est si difficile à comprendre, même pour quelqu'un comme moi qui y a de nombreux et proches contacts. Il y a d'abord une donnée fondamentale, le poids d'une crise économique vraiment terrible qui se combine avec d'autres crises qui ne sont pas moins terribles. Il y a au moins 20 ans, mon ami Geremek m'avait dit : « Tu sais, ce qui va être vraiment dramatique, ce sont les problèmes de la pollution ». Et je dois avouer qu'à ce moment-là j'avais trouvé curieux, incongru, qu'il me parle de pollution alors que les problèmes politiques étaient si importants. Il voyait beaucoup plus loin et plus profond que moi.

C'est vrai que c'est, en Pologne, un problème épouvantable qui réclame des moyens financiers considérables qu'ils n'ont pas. Il faut qu'ils fassent des choix. Le peu d'argent dont ils disposent, ils doivent l'employer à quoi : aux hôpitaux ? au lancement de l'économie ? aux salaires ? à la lutte contre la pollution ? à l'enseignement ? à la recherche ? Le chercheur que je suis s'émeut lorsqu'on supprime les crédits à la recherche

en sciences sociales; mais dans le cas présent, le court terme a une tendance légitime à l'emporter.

Et puis, il y a la volonté parfois naïve de se comporter en démocrates. Lorsque j'étais à Varsovie avec Badinter et Martinet, il y a un peu plus d'un an, je me souviens qu'ils disaient à nos amis polonais que c'était une folie d'instaurer la proportionnelle pure dans les élections. Mais ils nous répondaient : « Vous, vous avez assez d'expérience démocratique pour refuser la proportionnelle pure tout en étant considérés comme des démocrates. Mais nous, nous sommes obligés de passer par cette épreuve si nous voulons que notre volonté démocratique soit crédible ». Le résultat est une Diète ingouvernable.

— Néanmoins, vous vous refusez à céder au pessimisme.

— Les porte-parole de la sinistrose me paraissent de sinistres imbéciles. Il n'y a derrière leur attitude aucune analyse vraiment sérieuse. Les situations que nous vivons, nous en avons connu je ne sais combien dans l'histoire. On a toujours tenu des propos catastrophistes; le Moyen Âge en est plein : le millénarisme, l'arrivée de l'antéchrist, la fin du monde. Il y a une idée du déclin, à droite comme à gauche, qui est une des idées les plus pernicieuses et les moins justifiées par l'analyse des situations que je connaisse.

Qu'on sache d'abord un peu d'histoire. Ça ne guérit pas de tout, ce n'est pas avec l'histoire qu'on va gouverner, mais c'est quand même avec l'histoire et la réflexion historique que l'on peut mieux comprendre les choses. Si, par exemple, on donnait aux journalistes qui ont à analyser et à faire comprendre des documents, des images, un peu de formation dans la critique historique, ce ne serait pas si mal.

— Vous êtes le directeur d'un grand projet éditorial, d'une histoire de l'Europe dont les volumes paraîtraient simultanément dans les différentes langues européennes. L'Europe vous paraît-elle un projet politique capital ?

— Il faut être nuancé, à la lumière de ce que nous savons en histoire. Il y a des périodes de mutation, comme celle que nous vivons, dans lesquelles il vaut mieux ne pas avoir de grand projet. Parce qu'il est trop difficile de prévoir l'avenir pour ne pas risquer, si l'on s'engage dans un projet, d'empêcher d'apparaître les multiples potentialités qui sont à l'oeuvre. Mais, d'autre part, je crois que la construction de l'Europe est quelque chose de passionnant qui réclame l'engagement personnel de chacun. C'est une respiration de l'histoire.

Il y avait au Moyen Âge une unité spirituelle représentée par le christianisme qui n'a pas empêché l'éclatement des formes nationales de vie collective. Cette unité spirituelle de l'Europe, elle existe sous la forme d'un héritage : la pensée scolastique médiévale, l'humanisme, les Lumières, d'autres mouvements artistiques et intellectuels comme, récemment, le surréalisme. Mais, à partir de l'effort pour ressaisir cet héritage, il faut construire quelque chose de nouveau. Ce lien du passé et de la création est très excitant.

◆ Acupuncture

cours de base du niveau cégep. « Les acupuncteurs reçoivent le droit de poser un diagnostic énergétique de médecine chinoise, explique Elizabeth Lapiere. Par exemple, on ne peut pas diagnostiquer un ulcère d'estomac, on dira qu'il y a un vide de yin au niveau de l'estomac ! ».

« Nous on forme des professionnels, pas des techniciens, ajoute-t-elle. Je crois que notre école représente un premier pas afin d'uniformiser la profession, et cela profite à tout le monde ».

Mais les étudiants estiment que l'examen n'est pas conforme à leur cours et ils en blâment la Corporation des médecins. La direction du cégep est insatisfaite de la méthode d'examen, du questionnaire, des modes d'évaluation.

Augustin Roy, président de la Corporation des médecins, s'enflamme vite lorsqu'on aborde le sujet. « On s'est occupé de ce dossier à la demande du gouvernement, c'était une question d'intérêt public, on n'avait rien à y gagner comme médecins. L'acupuncture, c'est sérieux et les acupuncteurs sont devenus des praticiens de première ligne. Le cours actuel est bon mais insuffisant : il lui manque du temps de formation en clinique, il devrait compter 4000 heures ».

Augustin Roy soutient également que les questions de son fameux examen sont préparées par des acupuncteurs québécois non médecins, que l'examen est administré de façon indépendante par l'Université Laval, et il accuse le cégep de mauvaise foi, « parce qu'il ne veut pas faire son autocritique et revoir son cours. Quant au ministère de l'Éducation, dans ce dossier, il n'a rien ».

Le cégep a produit un rapport en octobre dernier où l'on présente une nouvelle grille de cours mieux adaptés, en proposant par exemple une formation plus longue et en rapa-

triant les quatre cours complémentaires de niveau cégep.

Dans ce dossier, les associations d'acupuncteurs présentent un front divisé, ce qui n'aide en rien. Et plusieurs se méfient des médecins, refusant de se faire dicter quoi que ce soit par eux... d'autant plus que la Corporation offrait une mini-formation technique de 300 heures pour apprendre quelques « trucs » d'acupuncture aux médecins.

« Un médecin ne peut pas vraiment devenir acupuncteur, soutient Ginette Bourque, présidente du Syndicat des acupuncteurs de 180 membres affilié à la CSN. Quand quelqu'un vient chez nous se plaindre d'un mal de tête, c'est tout son corps qui nous intéresse, son énergie fonctionne mal. Il s'agit d'une autre façon de voir. Devant une infection, un médecin prescrira un antibiotique pour tuer le virus, pour l'attaquer, alors que nous on tente de fortifier le système immunitaire de l'intérieur. Pratiquer la médecine chinoise à l'occidentale, c'est biaiser par essence ».

Mme Bourque attend avec impatience, comme d'autres, la création d'une Corporation professionnelle pour garantir la pratique des acupuncteurs, ainsi qu'un éventuel cours universitaire.

Mais dans l'immédiat, on comprend les étudiants de Rosemont, qui aimeraient bien qu'on prenne un peu mieux en considération la formation qui leur est offerte.

« Pourquoi la médecine occidentale est-elle toujours si importante dans nos vies ? lance encore Marie-France. Parce qu'on n'est pas habitué à penser en terme de prévention. Si c'était le cas, l'acupuncture serait mieux connue et mieux propagée, parce qu'elle comporte une dimension préventive très importante. Pour un patient, ce doit être curieux de se faire demander comment vont ses émotions, on n'est pas habitué à cela... »

La Commission mexicaine des droits de l'homme veut changer les mentalités

Une interview de la présidente de la Commission, Mme Rosario Green

Clément Trudel

AU MEXIQUE, la torture existe, mais pas de façon endémique, selon la secrétaire exécutive de la Commission nationale des droits de l'homme, Rosario Green, qui se trouvait ces jours-ci à Montréal pour rencontrer le Protecteur du citoyen, Daniel Jacoby, le directeur du Centre International des droits humains et du développement démocratique, Edward Broadbent, ainsi que des porte-parole de groupements intéressés au respect des droits humains, telle la Fondation canadienne des droits humains.

Mme Green a déjà été ambassadrice de son pays dans l'ex-RDA. Elle effectue une tournée qui la conduit à Ottawa, Toronto, Vancouver et Sydney, en Australie.

La CNDH a comme président Jorge Carpizo, recteur de l'Université Nationale Autonome de Mexico; elle a, depuis sa formation à l'été 1990 — peu de temps après l'assassinat de Me Norma Corona qui était sur le point de dénoncer des magouilles dans l'État de Sinaloa — publié trois rapports semestriels, souvent critiques quant à la non-collaboration de certaines instances judiciaires ou politiques dans le suivi à donner à ses recommandations.

Jorge Carpizo répète que « la vérité n'est pas négociable ». Comme plusieurs ont pu mettre en doute l'indépendance de l'organisme qu'il dirige et qui attire à son conseil d'administration des intellectuels réputés comme Carlos Fuentes et Rodolfo Stavenhagen, le recteur Carpizo a demandé et obtenu que, même si c'est le président Salinas qui l'a désigné à son poste, il soit nommé pour un mandat de quatre ans et que, désormais, ses rapports soient adressés au Parlement, non plus aux services de la présidence mexicaine. Un quatrième rapport semestriel est attendu en juin, les autres doivent porter sur les activités d'une année entière.

La Gazette officielle mexicaine du 27 janvier 1992 indique que la CNDH ne peut plus se référer au judiciaire, soit en raison de la chose jugée, soit parce qu'il faut respecter la séparation des pouvoirs dans un pays où « nous nous employons à décourager la torture », dit Mme Green. En 1990, par exemple, huit des recommandations de la commission ont porté sur la façon de lutter contre la torture, fréquemment utilisée pour obtenir des aveux dans des causes reliées au trafic des narcotiques; 21 Mexicains (militaires, policiers, fonctionnaires) furent sanctionnés et déferés à un tribunal. En 1991, la CNDH y allait de



11 recommandations sur le même sujet et 50 employés de l'État furent sanctionnés (48 traduits en justice). Voilà un résultat concret. Une autre victoire appréciée est cette nouvelle loi du 6 janvier 1991 qui force désormais le ministère public à établir que la victime n'a pas été torturée. Autrement dit, la victime avait en quelque sorte le fardeau de la preuve!

En entrevue au DEVOIR, Mme Green dit qu'Amnistie Internationale est un organisme qu'elle respecte mais que, s'agissant du Mexique, Amnistie s'est fiée à des données incomplètes et a gardé un ton « démodé » — elle fait allusion au document d'Amnistie : *Mexique: la torture, impunément* paru en septembre dernier. Un responsable des droits humains en Basse Californie, Clark Alfaro, a avancé le nombre de 75 cas de torture de mineurs, dit-elle, et Amnistie s'est fait l'écho de ces 75 cas, mais la CNDH n'a pu en arriver qu'à sept cas bien documentés!

Le dossier de l'assassinat de Me Norma Corona continue d'alimenter la chronique au Mexique. Deux témoins essentiels, « Caballo » et Santillo ont été retrouvés assassinés, mais l'auteur présumé du complot contre la militante des droits humains, le commandant Gonzalez Trevino (de Culiacan, Sinaloa) est incarcéré. Le juge chargé de l'instruction a jusqu'en septembre 1992 pour décider du sort de ce haut gradé de la police qui aurait voulu protéger un réseau de malfaîtres contre une avocate « qui en savait trop » et qui enquérait sur les dessous de l'assassinat d'un avocat mexicain et de trois Vénézuéliens.

Le mandat de la Commission mexicaine des droits de l'homme peut donner lieu à des dénonciations sur le non-respect de l'environnement.

Les citoyens n'ont-ils pas droit à un environnement sain ? Derrière la bataille de l'IMECA (indice de mesure de la pollution de l'air, qui « ne nous disait pas la vérité »), on retrouve la CNDH qui reprochait aux responsables du ministère de l'Écologie leur manque de transparence. Des panneaux aux coins des rues distillent désormais une partie de l'information sur le taux de pollution à Mexico, mégapole de près de 20 millions d'habitants. Un autre dossier écologique porte sur un accident industriel dans l'État de Veracruz. Une autre fois, en consultant des groupes indigènes, la commission a pu aider à empêcher la construction d'un barrage qui allait inonder les sépultures ancestrales.

Les journalistes kidnappés, assassinés ou menacés au Mexique, c'est du passé ? Mme Green répond que depuis l'accession au pouvoir du président Salinas, un seul journaliste, le Dr Victor Manuel Oropeza Contreras, a été assassiné en juillet 1991 à Ciudad Juarez (Chihuahua) et que, fin janvier, la Commission revisait la recommandation qu'elle fera à son sujet. Toutefois, les documents de la Commission (2e et 3e rapports semestriels, datés de juin et de décembre 1991) font mention de deux autres assassinats de journalistes depuis que Salinas de Gortari a prêté serment en décembre 1988 : Robert Azua Camacho, de *El Nacional*, mort en mai 1990, et Armando Sanchez Herrera, assassiné en avril 1989, à San Luis Potosi. Le bulletin du CEDAL (Centre de documentation de l'Amérique latine) publié à Montréal : *À l'heure latino-américaine* (hiver 1992) porte ce chiffre à 16 assassinats de journalistes de janvier 1989 à avril 1991, en se fondant sur le numéro de juin de *Cencos-Iglesias* pa-

raissant au Mexique!

Les dossiers sur l'assassinat de journalistes sont un « thème délicat », dira Mme Green qui a collaboré avec l'Union Démocratique des Journalistes pour tenter d'éclaircir 55 cas de « journalistes » assassinés et qui apprécie la collaboration des médias dans la campagne d'éducation aux droits humains. Il y eut donc élimination de certaines fiches, l'une ayant trait à un gardien de sécurité, d'autres menant à de fausses cartes de presse! Elle précise que ces dossiers sur les journalistes feront désormais partie du contingent de plaintes ordinaires. Comment justifier un programme à part alors que tant de paysans, tant de défenseurs des droits humains sont eux aussi victimes d'abus? La commission reçoit une moyenne de 13,5 plaintes par jour.

Si l'on doute des travaux d'Hercule que la CNDH a à accomplir, il n'est que de se référer à toutes les recommandations faites quant au régime carcéral : vivres insuffisants, absence de quartiers séparés pour personnes condamnées et détenus en attente de procès, séances de défoulement de matons, absence, dans certains cas, de quartiers à part pour les mineurs, etc.

La Commission multiplie pourtant les cours aux employés des prisons et des organismes chargés d'administrer la justice. Mme Green identifie cinq « vices » dans bon nombre de prisons ou pénitenciers mexicains : drogue, prostitution, armes, privilèges (qui peuvent aller jusqu'à traiter de luxe, à l'usage de téléphones cellulaires) et torture. Les outils ne manquent pas pour contrer cette triste réalité : un jeu de petits cartons lustrés, aux dessins attrayants, permet ainsi à la Commission de mettre à la disposition du grand public les « premiers soins quant aux droits humains », en plus de s'adresser aux enfants (« nous avons des droits »), aux détenus, voire aux personnes qui se rendent comme visiteurs dans les prisons où il faut avant tout apprendre à déjouer l'omniprésente *mordida*, phénomène qui veut que tout se paie : éviter un viol, être admis au paloir du pénitencier, etc.

Les gens près du pouvoir n'aiment pas toujours ce que nous faisons, confie Rosario Green, mais nous avons précisément le mandat de changer ce qui ne peut plus durer dans ces pratiques que les Mexicains apprennent à dénoncer. Elle se dit persuadée qu'avec le temps, la « culture des droits humains » prévaudra dans ce pays de 85 millions d'habitants.

« M. Lambert va vous rappeler. Il travaille sur un dossier important. » Ne restez pas collé sur votre chaise. Écoutez-vous entre deux appels. C'est bon pour vos dos et vos dossiers. **PARTICIPATION À vous de jouer.**

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES
100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6
NOUS ACCEPTONS
VISA M.C. AMERICAN EXPRESS
PAR TELEPHONE
286-1200

259 Espaces commerciaux à louer
OUTREMONT Rez-de-chaussée, niveau comm. g.c., béton, plus de 23 000 p.c., peut être subdivisé en + 8000 p.c. Loyer très raisonnable.
270-4700, David.
275 Locaux à louer
FACE TH. DU RIDEAU VERT
2200 p.c., 676-5810.
303 Antiquités
S.MANGER importé de France, Louis XV, armoire massif, buffet, table avec 2 rangées, 8 chaises, 11 900\$. Table de lit Louis XV, 2 tables de nuit, 2 900\$. 481-7564.
315 Téléphonie
CELLULAIRES Motorola, portatifs, neufs, 3995-522-0742.
325 Instruments de musique
PIANO A QUEUE Voxon & Hamelin, à p. acheté neuf en 1984, excellente condition, 12 000\$. 922-3919.
PIANO A QUEUE à vendre. Leter 3 piano, excellente condition, prix demandé 3800\$. 625-4277 après 21h30 sur semaine, 695-3322 jour. Demandez Denis.
350 Animaux
ROITWELER lignée de champions, fem 3 mois, ent. vacc., parents sur place 442-3556 ou 652-0381.
VENTE & ACCOUPLEMENT, 40 races de chiens, ent. garantis, 478-7636.

529 Services professionnels
BELLERIE ÉLECTRIQUE Estimation le jour même 594-8922.
PSYCHOTHÉRAPIE diplômée de l'UdeM, spécial. 255-5153 36 avenue est 723-0269.
SI VOUS AVEZ problème immigration, contactez M. Alam 593-1082.
561 Lavage, nettoyage
SERVICE DE MÉNAGE AVEC LAVAGE, REPASSAGE 494-9422.
562 Peintre, peinture
SPÉCIAL DU PRINTEMPS 1/2, 2005-31/2, 2405-41/2 2905-51/2, 3405 peinture incluse, ouvrage garanti Dury Dupré, 385-1927.
564 Décoration intérieure
PROFESSIONNEL DU PLANCHER
Pause, sablage, teinture, réparation, peinture, résidentiel et commercial.
434-4916
569 Horticulture Pépinières
TAILLE DES ARBRES FRUITIERS C'EST LE TEMPS! 455-8803
575 Déménagement
AUJOURD'HUI C'est le prix qui compte. François, 591-4689.
DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.
695 Automobiles
MERCEDES 300 SEL 71, pour collection, 131 700\$, moteur 3,5 V8, 6 gaz, 7 450\$. 278-3078.
VOLK à vendre 88 Golf 69 000 km, auto, boîte, urgent! Excellente Jazz Jazz, 3 portes, Hatchback, toit ouvrant 5 vit., mag. 3 000\$, impeccable 676-3545, 445-4444.

Municipalités et culture au congrès de l'ACFAS

Jocelyne Richer de notre bureau de Québec
TROUVER LE MOYEN d'amener les municipalités à miser davantage sur le développement culturel de leur milieu, voilà l'un des objectifs poursuivis par les organisateurs d'un colloque qui sera tenu à Montréal, en mai, dans le cadre du sixième Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS).

Il s'agira du deuxième colloque sur la recherche scientifique appliquée au secteur culturel. Le premier avait eu lieu à Sherbrooke, le printemps dernier, et avait soulevé beaucoup d'intérêt.
Au Québec, il se fait relativement peu de recherche scientifique visant à mieux comprendre les phénomènes culturels, à mieux décortiquer à partir de données vérifiables une certaine réalité artistique, et c'est précisément ce que tentent de corriger les organisateurs, auxquels

Huit émissions sur la mosaïque haïtienne

Clément Trudel
À PARTIR de 40 heures d'entrevues et de documents sonores sur la *Mosaïque haïtienne*, le producteur Yves Chartrand vient de compléter une série de huit émissions radiophoniques de 30 minutes que diffusent, à compter de cette semaine, une douzaine de radios communautaires, dont celles de McGill (80,3 le mardi à 14 h), de l'Université de Montréal (89,3 le vendredi à 13 h 30) et du Centre-ville (Cinq fm, 102,3, le mardi à 16 h 30). Deux stations communautaires de Québec ont aussi retenu la série, les autres étant situées à Châteauguay, aux Îles-de-la-Madeleine, à Jonquières, etc.)
M. Chartrand affirme que cette série peut faire connaître aux Québécois de souche les différentes facettes de la vie des Haïtiens d'ici. Elle touche notamment la famille haïtienne, ses valeurs, la vie des jeunes et des adolescents, les réalités du travail et du chômage, la vie communautaire ainsi que les relations qui s'établissent entre Québécois dits de souche et immigrants ou descendants d'immigrants en provenance d'Haïti.
Le travail de recherche a duré

presqu'une année, le producteur ayant obtenu des subventions de Multiculturalisme-Canada et du ministère québécois des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI). Le montage de cette série est Benoît Fautoux.
Pour Yves Chartrand, il est évident que des ponts fermes existent, qu'ils forment une trame de contacts étroits entre Haïtiens et Québécois de souche. Il ne faudrait toutefois pas oublier l'intégration parfois ardue de certains Haïtiens vivant ici. Certains jeunes, au sortir d'une polyvalente, font carrément allusion à du racisme à leur endroit, des femmes oeuvrant au niveau communautaire retiennent aussi des obstacles à cette intégration. C'est là surtout le sujet abordé dans la toute dernière des émissions, sur la place que cette communauté occupe, ou que la société québécoise lui permet d'avoir dans un Québec dont la principale ville, Montréal, accueille plus de 80% de ceux et celles qui choisissent le Québec comme terre d'accueil. Au Québec vivent un peu plus de 29 000 Haïtiens, selon les statistiques officielles; 93,7% d'entre eux ont leur résidence dans les différentes villes de la Communauté Urbaine de Montréal.

101 Propriétés à vendre.
ACHETE tout genre de propriétés. Michel 626-3426.
AMUNTIC, cottage détaché rénové, secteur paisible, 289 000\$. Agent V. Lacroix 389-7655.
OUTREMONT en HAUT, semi-détaché Me Dagenais 381-3242, 484-1737.
STE-DOROTHÉE, 6 appartements à pièces, 2 s/bains, 2 foyers, piscine creusée, infra payées, près des autoroutes, mois de 120 000\$. 689-0772.
103 Condominiums Co-propriétés
OUTREMONT, Québec près Laval, condo, bat duplex, rénové à 1/2, cour, 275-443.
OUTREMONT, condo, à 1/2, foyer, 139 000\$. 251-8965.
OUTREMONT Magnifique condo, 1 900 p.c., 3 c.a. rénové par architecte, foyer, garage. Vendeur sérieux L.S. Lavoie 273-8824 Royal LaPage Courtier.
121 Cantons de l'Est
LAC BROME MANOIR INVERNÉS Égérie copropriété de style ovale, dans rare ensemble riverain 1 100 p.c., plus terrasse, 2 c.a., 1 s/bains, 5 appartements ménages, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, manna, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires sérieux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 2 centres de se. golf en développement en annexe. Lots 4 saisons. Libre immédiatement. Prix 125 000\$. S'inscrire vite. jour: 987-3838, soir: 388-2704.
160 Appartements-logements à louer
BEAU 2 1/2, comme neuf, meublé, canoche, 1375 latérale. 526-9536.
C.D.N., 3 1/2 ou chambre meublée, armoire, armoire, tranquille 738-5728.
CHEMIN STE-CATHERINE Superbe tout duplex, grand 7 1/2, 4 en 6 c. avec garage chauffé. Près école Ste-Julie, Collège Ste-Anne, Université de Montréal. Chauffage, poêle et réfrigérateur. 1 200\$/mois. Libre immédiatement 737-7554, demandez Fernette Beaudin.
MTL-NORD, 5 1/2, bat duplex, garage, bat, foyer, 7753-454-428.
Maison Beauvill, à 1/2, neuf, poêle, frigo, libre 492-324-5537.
OUTREMONT ADJ. Clark/St-Joseph. Luxueux à 1/2, air ouvert, ensemble, entièrement rénové, foyer, terrasse 271-7653.
OUTREMONT, 50 Wilton 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseur, chauffage 841-7261.
OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 chemin Côte Ste-Ormerie, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffage, gym, "sun deck" 271-5873.
SHERBROOKE/ST-ANDRÉ: 5 1/2, 2 c.a., ent. au/vin, stat 8955. Libre 621-2945.
V. ST-LAURENT, beau grand 5 1/2 chauffé, libre le soir 856-1276.
164 Condominiums à louer
V. ST-LAURENT 730, Montpelier, 5 1/2, 2 s/bains, garage. Libre 925-421-2645.

165 Propriétés à louer
A VOIRIE C.D.N.
Cottage luxueux 9 pièces, 4 chambres à coucher, idéal pour bureaux professionnels, meublé ou non. 768-0261 342-1310
176 Chalets à louer
ALGONQUIN PARC région cottages avec services, page, bateau à moteur, bonne pêche 613-758-2640.
186 Maisons de repos, retraite
MONTREAL-NORD chambre privée, auto, médecin 328-1891.
PERSONNES AGÉES traitées avec tendresse. Hébergement individuel luxueux. Nourriture, services complets, tout compris. 800\$/mois. Pas d'augmentation de loyer. Établissement 80 unités. Réputation confirmée. Appelez le directeur. Pas de frais, 514-539-4897. Invitation d'essai pour constater.
210 Commerces à vendre
LACHINE
Approx 21 500 p.c. à usage industriel en construction. Peut être subdivisé à partir de 1500 p.c. et plus. Accès voitures et aéroport. Chargement totalement isolé & galeux. Appelez Peter 488-4173.
Local commercial, bail labellé, Chomedey, appartement 1500 à 2500 p.c., 8h à 17h du lundi au vendredi 681-2920.
220 Entrepôts (vente-location)
ENTREPÔTS à louer, 7000 p.c. et 12 000 p.c., 3 apts de déchargement (2 hydrauliques), 2 portes niveau sol, 912 Place Trans Canada, Longueuil 651-6439 355-9926.

251 Bureaux à louer
A MONTRÉAL NORD
85 p.c., air, climatisé, chauffage, parking, 700 p.c. 331-7759.
BOUL. ST-LAURENT/MT-ROYAL
Bureaux rénovés, air en main, 600 à 4000 p.c. 733-1228, 495-4662.
BUREAU À LOUER avec l'Académie et Côte-Vertu, 1500 à 16 000 p.c., sur excellent serv. complet, grand espace de stat., pause-cé, immédiat. 95 p.c. 739-3641.
BUREAUX, meublés, grands, climatisés, avec services, près métro Laval. 495-9292.
CENTRE-VILLE, près de place Bonaventure, bâtisse de caractère détaché et climatisé. 3ème étage + 100, 1000 à 3700 p.c. asphaltes, incluant stat. 878-1078.
VIEUX-MONTRÉAL R de ch., 1 600 p.c. stationnement 425, St-Paul-Est 571-3661.
VIEUX-MONTRÉAL charmant, A/C, ascenseur, près du métro Soudre Victoria, 500 à 700 p.c. 845-1435.
259 Espaces commerciaux à louer
LACHINE
Approx 21 500 p.c. à usage industriel en construction. Peut être subdivisé à partir de 1500 p.c. et plus. Accès voitures et aéroport. Chargement totalement isolé & galeux. Appelez Peter 488-4173.
Local commercial, bail labellé, Chomedey, appartement 1500 à 2500 p.c., 8h à 17h du lundi au vendredi 681-2920.
401 Postes cadres, professionnels
AVOCAT-E avec ou sans expér., infirmière ou inf. 844-1390 de 9h à 17h.
408 Secteur culturel
BAND INTERNATIONAL Recherche artistes, batterie, urgent! Excellente Jazz Jazz, Funk, Rock. Musique régionale, travail immédiat pour audition. 524-0373.
Encadrez votre annonce classée
 286-1200

AVIS PUBLICS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-000401-856

COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
BANQUE NATIONALE DU CANADA
Partie demanderesse
c.
GISLAN SERVICES IMMOBILIERS LÉE
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à GISLAN SERVICES IMMOBILIERS LÉE et PIERRE LANGIS, de comparaître au greffe de cette cour silu au 1^{er} et, rue Notre-Dame, à Montréal, le 11 février 1992, à 11h00, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie de la mise en demeure de comparaître ou de se constituer un nouveau procureur a été remise au greffe à l'intention de GISLAN SERVICES IMMOBILIERS LÉE et PIERRE LANGIS.

Lieu: MONTRÉAL
Date: 06 février 1992
MARIE-HELENE BÉLISSE
Le Protonotaire adjoint.

PRENEZ AVIS que la compagnie LES ENTREPRISES SAMSON INC./SAMSON ENTERPRISES INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 janvier 1992.
MEINDELSON, ROSENZVEIG, SHACTER.
Les procureurs de la compagnie.

INVESTISSEMENTS CIANCY INC./CIANCY HOLDINGS INC.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie INVESTISSEMENTS CIANCY INC./CIANCY HOLDINGS INC. incorporée en vertu de la Partie 1 de la Loi sur les compagnies du Québec et ayant son siège social à 2075 de Salaberry Cres., St-Bruno-de-Montarville, Chamby, district de Longueuil, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec, la permission de se dissoudre, conformément aux dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies (Québec).

Montréal, ce 1^{er} jour d'octobre 1991.
LÉNGVARI, BRAMAN
Les procureurs de la requérante.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-015850-915. VINCENT BIANCHI, Demandeur, vs. RACHÈLE ROCHON, Défenderesse. Le 21 février 1992, à 11h00 de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse, au No 36 17ème avenue, en la cité de Lachine district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause consistant en: 1. le véhicule Sanya et accessoires, 1. lave-vaisselle de marque Frigidaire, 1. siéno cassette deck KDS04 de marque Sony, 1. magnétophone VHS de marque JVS, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANK ALBERTSON, huissier, DE L'ÉTUDE: PELLETIER BERNIER & MARTINBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V8. TEL: 647-6400. Longueuil, le 7 février 1992.

Hydro-Québec

AVIS D'ANNULATION

Veuillez prendre note que le Dossier LBA 22090.F paru dans l'annonce du 4 février 1992 pour l'appel d'offres concernant l'achat de 100 Modems de 19 200 BPS a été annulé.

Le chef de service
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

GUY BELANGER
coordonnateur, demeurant à Rouyn-Noranda (Québec)

AVIS est par la présente donné que Guy Bélanger a déposé une cession de ses biens, le 6ième jour de février 1992, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21ème jour de février 1992 à 10 h 00 de l'avant-midi, au bureau du syndic, sis au 155, avenue Dallaire, Rouyn-Noranda (Québec).

Daté de Rouyn-Noranda, ce 7ième jour de février 1992.
POISSANT THIBAUT —
PEAT MARWICK THORNE INC.
Syndic
MARC CHATILLON, Adm. A.,
Administrateur
155, Avenue Dallaire
Rouyn-Noranda (Québec)
Tel: (819) 762-7777

KPMG-Poissant Thibaut

Ville Mont-Royal

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné aux RÉSIDENTS DE VILLE MONT-ROYAL et à QUI DE DROIT qu'à une séance extraordinaire tenue le 10 février 1992, le conseil municipal de Ville Mont-Royal a adopté le Règlement n° 1301-92-1 sur le budget 1992 et autres sujets connexes en ce qui a trait au paiement de la taxe d'affaires de 1992 en deux (2) versements.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce règlement au bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.

Donné à Ville Mont-Royal le 11 février 1992.

La greffière,
C. Josée Katz, o.m.a./CMC

PENSEZ À N'ÊTRE

2300, avenue de la Grande Rivière, Montréal (QC) H3H 2P5

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE JOLIETTE COUR PROVINCIALE, NO. 705-02-001327-915. GOUTTIÈRES LASALLE INC. Partie demanderesse, vs. DENIS HOLMES, Partie défenderesse. Le 21 février 1992, à 11h00, au 1722 du lys, LaSalle, Qc, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS HOLMES, saisis en cette cause, consistant en: 1. four micro-ondes Sunmark, 1. lave-vaisselle Whirlpool, 1. balayeuse Discovery, 1. téléviseur Hitachi, 1. sel de salon en velours ulav. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: DANIEL LAROCQUE, huissier, (514) 471-8078. JACQUES LANCTOT HUISSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-022963-909. SIMPSONS LTD. Demanderesse, vs. PIERRE BRAULT, Défenderesse. SUSPENSION AUTOMOBILE BRAULT INC., tierce soisie. Le 21 février 1992, à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires de la tierce soisie, au No 8260 rue Casgrain, en la cité de Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce soisie, saisis en cette cause consistant en: 1. souffeuse à neige orange Ariens, 1. machine à changer les pneus Vulcan auto, 1. machinerie de marque Handey et accessoires, 1. lot d'outils casorries etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE DAGENAIS, huissier, DE L'ÉTUDE: PELLETIER BERNIER & MARTINBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V8. TEL: 647-6400. Longueuil, le 7 février 1992.

Le Groupe FULLER LANDAU Inc.
Gestionnaires et syndic de faillite

Bureau 1180, Place du Canada
1010, rue de la Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 2S1

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102(4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
CREATIONS ELEGANT LADY LTEE, une compagnie dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 9600, rue Meilleur bureau 410, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, H2N 2E3.

AVIS est par les présentes donné que la débitrice susdite a déposé une cession le 30e jour de janvier 1992, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17e jour de février 1992, à 10 h 00, au Complexe Guy Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Tour Est, Niveau 00, Bureau 07, Montréal (Québec).

LE GROUPE FULLER LANDAU INC.
Syndic

Membre de
HLB INTERNATIONAL

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

ORDONNANCE

Avis est donné que le Comité exécutif, à sa séance du 5 février 1992, a édicté l'ordonnance suivante:

Ordonnance no 23-21

Ordonnance modifiant l'ordonnance sur le stationnement réservé aux résidents édictée en vertu du Règlement relatif à la circulation et à la sécurité publique (1319, modifié — article 128). CE92 00380.

Copie de cette ordonnance peut être obtenue, bureau 16, Hôtel de Ville.

LÉON LABERGE
Le greffier de la Ville
Hôtel de Ville,
Montréal, le 6 février 1992

AVIS PUBLICS

HEURE DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication (2) deux jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant midi (12h) le vendredi.

Publications du mardi:
Réservation avant 16h00 le vendredi.

Pierrette Rousseau,
Tél.: 286-1200 Fax: 286-8198

LES MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

1— Condamnable. — 5— Elle était sémitique. —
2— Mesure agraire. — 6— Ricané. — Caracté-
3— Cuvette. — Irrégulier. — ristiques d'anciens al-
4— Rodomontade. — phabets.
5— Limite. — Ciboule. — 7— Jeune fauve. — Soutien du navire en ra-
6— Cours d'eau. — Dans. — doub.
7— Mesure agraire. — 8— Lassitude. — Sculpture funéraire.
9— Nebuleux. — 9— Exalte. — Poème lyrique.
10— Germanium. — Las- 10— Roche siliceuse. —
situde. — Textile. — Plie.
11— Bordure. — Base 11— Radian. — Relégation.
d'une statue. — 12— Gouverne d'aéronef. —
12— Hurlement. — Phase 12— Membre de la famille.
d'une évolution.
13— Au bord de la mer. —
14— Sans crochets (Zool).
15— Cri. — Pluie.

Verticalement

1— Action de défricher des arbres. —
2— Pièce du harnais. —
3— Passe-partout.
4— Appareil orthopédique. —
5— Verbal.
6— Navire. — Nickel.

Solution d'hier

1. ECHINAISSINID
2. MAUVAINSETTE
3. EMIRRECEVELL
4. RELEGERANINI
5. ILEORIELDER
6. LEOBETTOTE
7. LONGEFERMER
8. ONEILLMIEN
9. NIVEINEZIDE
10. NEGATIONBUT
11. ETELOUTLUR
12. SEREINTEVEY

LA METEO

Accu-Weather® prévisions météorologiques jusqu'à midi, le 11 février y compris les hautes et basses températures pour les villes.

Situation générale: Une dépression traversera rapidement le Québec d'ouest en est cette nuit et mardi en laissant de la neige sur son passage. Derrière ce système le ciel se dégage à l'approche d'une crête barométrique sur le nord de l'Ontario. Mais le temps se refroidira considérablement.

Mercredi on aura du soleil et il fera un peu moins moins froids sur la majeure partie du Québec. Les températures seront sous les normales saisonnières durant les deux prochains jours.

MONTRÉAL

Neige cessant en après-midi. Dégagement par la suite. Accumulation près de 5 cm. Température à la hausse pour atteindre -9 ce matin puis à la baisse en après-midi. Vents devenant du nord de 30 à 50 km/h en après-midi. Poudrière par endroits.

LEVER DU SOLEIL 7 h 03
COUCHER 17 h 14

QUÉBEC

Abitibi: ensoleillé et froid. Température stable à -23. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h le matin. Poudrière par endroits. Mercredi: ensoleillé. Min: -30. Max: -14.

Témiscamingue: dégagement le matin. Froid. Température stable à -22. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h le matin et poudrière par endroits. Mercredi: ensoleillé. Min: -29. Max: -14.

Réservoirs-Cabonga-et-Gouin: un peu de neige le matin. Dégagement par la suite. Froid. Température à la baisse pour atteindre -20 en après-midi. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h le matin. Poudrière par endroits. Mercredi: ensoleillé. Min: -32. Max: -15.

Pontiac-Gatineau-et-Lévesque: un peu de neige cessant le matin. Dégagement par la suite. Froid. Température à la baisse pour atteindre -20 en après-midi. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h le matin. Poudrière par endroits. Mercredi: ensoleillé. Min: -24. Max: -12.

Cornwall-Trois-Rivières-Drummondville: neige cessant en après-midi. Dégagement par la suite. Accumulation près de 5 cm. Température à la hausse pour atteindre -9 ce matin puis à la baisse en après-midi. Vents devenant du nord de 30 à 50 km/h en après-midi. Poudrière par endroits. Mercredi: ensoleillé. Min: -24. Max: -12.

Québec: neige cessant en après-midi. Dégagement par la suite. Accumulation près de 5 cm. Température à la hausse pour atteindre -10 en matinée puis à la baisse en après-midi. Vents devenant du nord de 30 à 50 km/h en après-midi. Poudrière par endroits. Mercredi: ensoleillé et froid. Min: -25. Max: -15. Vents: Poudrière par endroits.

Source: Environnement Canada

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

RÈGLEMENT ZONAGE

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné que le Conseil municipal, à sa séance tenue le 28 janvier 1992, a procédé à une première étude du projet de règlement suivant:

Règlement modifiant le Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984)

Cette modification a pour but d'exempter le propriétaire du bâtiment portant le numéro 405, boulevard de Maisonneuve Est de l'obligation de fournir et maintenir 18 unités de stationnement requises par un règlement exigeant des unités de stationnement. Cette exemption est sujette au paiement à la Ville d'une compensation, lors de la délivrance du permis de construction.

Toute personne qui désire consulter ce projet de règlement peut le faire en se présentant à l'hôtel de ville, au 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.

Des représentations au sujet de ce projet de règlement peuvent être formulées par écrit, au même endroit, à l'attention du soussigné, au plus tard le 25 février 1992.

Le greffier de la Ville
LÉON LABERGE
Hôtel de ville
Montréal, le 4 février 1992

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère des approvisionnement et services

Direction générale des Approvisionnements

Projet	Description	Livraison
2010	Location et lavage de vêtements, pour des périodes de 52, 104 et 156 semaines, débutant le 1 ^{er} avril 1992.	Différents endroits
2026	2816 fauteuils pivotants à bascule, type baquet 384 fauteuils pour salle d'attente 1422 chaises réglables 144 chaises de dessinateur 756 chaises empilables recouvertes de tissu.	Ville Vanier
2030	295 lames scarificatrices et 11 168 lames incurvées pour niveleuses.	Différents endroits
2025	82 600 poteaux en acier galvanisé roulé et forme à chaud pour signalisation routière (3,5 m) et (4 m).	Différents endroits

Clôture des soumissions: 25 février 1992 à 15 h.

Clôture de la soumission: 28 février 1992 à 15 h.

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au: Ministère des Approvisionnements et Services Direction générale des approvisionnements Bureau des appels d'offres 575, rue Saint-Amable, 4e étage Québec (Québec) G1R 5N9 Tél.: (418) 643-5438

Le ministre se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE - ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI

Toute entreprise québécoise ayant plus de 100 employés doit, pour se voir adjudger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne. Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le directeur général des approvisionnements, Jean-Claude Careau, ing.

Québec

«Je m'inquiète parce que je ne peux pas être avec elle tout le temps.»
Danielle Bouchard, 58 ans

Suzanne a trouvé sa voie et vient d'entrer à l'université. Quelque chose cloche pourtant: elle a appris, voilà six mois, qu'elle était atteinte de sclérose en plaques. Sa famille est atterrée, mais Suzanne ne s'avoue pas vaincue. Elle veut devenir hydrobiologiste et rien ne l'arrêtera.

Sa mère l'appelle à toutes les fins de semaine pour prendre de ses nouvelles. Elle sait que Suzanne voit moins bien et qu'elle peut difficilement marcher sur de longues distances. Mais même si l'état de Suzanne l'inquiète beaucoup, la volonté de réussir de sa fille l'encourage à demeurer optimiste.

Des dizaines de milliers de Canadiens sont atteints de sclérose en plaques. Pour eux, les moindres gestes ne se font plus sans peine.

Contactez-nous pour en apprendre davantage, pour devenir bénévole ou faire un don. Ensemble, nous trouverons le moyen de contrer la sclérose en plaques.

AIDEZ-NOUS MAINTENANT!

Société canadienne de la **Sclérose en Plaques**

279, rue Sherbrooke ouest, bureau 401
Montréal (Québec) H2X 1Y2

SERVICES • RECHERCHE • INFORMATION • ACTION SOCIALE • COLLECTES DE FONDS • BÉNÉVOLES

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Qu'est l'Iran devenu ?

Il y a treize ans aujourd'hui, le retour triomphal de l'ayatollah Khomeiny

Nirou Eftekhari

Économiste, Université Laval

TREIZE ANS nous séparent exactement de la révolution iranienne du 11 février 1979.

À l'époque, l'impact mondial de cette révolution ne se mesurait pas seulement par ses effets sur le prix du pétrole, dont le niveau doubla tout au long des événements qui ont précédé et suivi ce bouleversement. Par sa détermination à venir à bout du régime du chah, le peuple iranien défiait sur tout l'ordre mondial marqué par la toute-puissance d'un Occident matérialiste qui avait porté gravement atteinte à l'indépendance et à la culture d'un pays plusieurs fois millénaire.

La tentative de renouer avec son identité

La forte coloration islamique de la révolution en Iran ne s'expliquait pas seulement par la dure répression du régime impérial. Elle provenait aussi du désir d'émancipation d'un peuple victime d'un processus d'acculturation imposé par le haut, et tentant de renouer avec son identité.

S'appuyant sur la rente pétrolière, le régime a survécu à tous les scénarios qui prédisaient son effondrement imminent.

Au-delà des pays musulmans où le soulèvement iranien avait rencontré une grande audience, c'était l'ensemble du tiers monde, et jusqu'à de larges fractions de la population occidentale, qui manifestaient alors leur compréhension, voire leur admiration.

Qu'est-il advenu de cet énorme capital de sympathie ? À voir et à entendre les Iraniens eux-mêmes, une question se pose : ne regrettent-ils pas leur révolution, tant est immense l'accumulation des malheurs qui ont frappé ce peuple depuis 13 ans ?

Aux dizaines de milliers de « martyrs » de la révolution, sont venus s'ajouter plus d'un million et demi de morts et de blessés de la guerre avec l'Irak. La répression, la pénurie, le chômage, l'inflation, l'insécurité politique, la fuite à l'étranger, etc., n'ont cessé de marquer la vie des Iraniens.

La guerre avec l'Irak a duré huit ans et détruit l'essentiel des infrastructures situées dans la région pétrolière du Khouzistan. Elle aurait pu cependant être évitée dès le mois de juillet 1982, lorsque Saddam Hussein, reconnaissant l'échec de son incursion en Iran, accepta de retirer ses troupes et de signer la paix avec Khomeiny.

Mais par son intransigeance, ce dernier voulut conditionner la fin de la guerre à la disparition du régime baasiste en Irak. Certains disent que, par un esprit transcendant, il aurait prévu l'ampleur des malheurs que l'État irakien allait faire abattre sur la région quelques années plus tard, lorsque les armées du grand Satan ont été expédiées dans le Golfe pour libérer le Koweït.

Les opposants éliminés sans ménagement

Quoi qu'il en soit, le prétexte de la guerre contre les ennemis de l'Islam a permis aux mollahs d'éliminer les forces laïques d'opposition qui avaient participé à la révolution. Plus tard, les courants religieux qui ne partageaient pas les conceptions de Khomeiny ont connu le même sort. La poursuite de la guerre était donc devenue le principal levier de l'ascension politique du clergé.

L'installation de l'économie de



Février 1979 : le retour de l'ayatollah. Mais les lendemains ont déchanté.

guerre a radicalement transformé le paysage social de l'Iran au cours de la dernière décennie. Un changement profond s'est notamment produit dans la nature de l'assise sociale de l'État.

Dans les années 70, la classe moyenne et la bourgeoisie iranienne avaient bénéficié directement ou indirectement de la redistribution de la manne pétrolière : elles constituaient le principal appui politique du régime du chah.

Mais dans la décennie suivante, la clientèle privilégiée de l'État, ce sera plutôt composée des *pasdaran*, gardiens de la révolution, fer de lance du régime dans sa croisade extérieure; des commerçants du Bazar; et des membres des fondations créées après

la révolution comme celles des « déshérités » ou des « martyrs ».

Ce déplacement du centre de gravité de la société n'a cependant pas entraîné une transformation des rapports sociaux, toujours polarisés par la rente pétrolière. En dépit de la modification des formes politiques et du changement du discours de l'État, la réalité socio-économique s'inscrit dans la continuité d'une même logique.

La guerre, en absorbant une part considérable des ressources du pays, a entraîné un appauvrissement général pour tous, mais elle a également pour résultat d'achever l'emprise de l'État sur la société.

Dans le plan quinquennal de 1990-1995, le PIB global est censé connaître un taux de croissance annuel de 8%, tandis que ce même taux en ce qui concerne la production du pétrole doit être de 25%. Pour le gaz, on parle de 260%.

Même si tous les objectifs de ce plan ambitieux sont réalisés en 1995 — chose très incertaine en raison des problèmes de débouchés —, le PIB *per capita* atteindra à peine son niveau de 1975. Dans les prévisions budgétaires de 1992-93, on estime officiellement à 53% la participation du pétrole aux recettes de l'État.

Bien que la guerre ait pris fin en août 1988, l'économie de guerre est toujours en vigueur en Iran. Le système de rationnement permet en particulier à l'État de contrôler efficacement la population.

L'inflation n'affecte pas de la même façon toutes les couches de la société : à la distribution assurée par le marché, extrêmement volatile et instable, se sont superposés des réseaux de distribution garantis par l'État, en fonction de critères idéologiques et politiques.

Les membres de la « clientèle » de l'État ont également un accès privilégié aux devises. Devises qui, dans un contexte inflationniste et spéculatif, sont la source d'enrichissement par excellence : le taux de change sur le marché libre est 20 fois supérieur au taux officiel. L'inflation a été un puissant instrument de restructuration de la société autour de l'État islamique.

Khomeiny parti, le régime reste

De nombreux observateurs avaient lié le changement du destin politique de l'Iran à la disparition de son leader charismatique.

La mort de Ruhollah Khomeiny le 3 juin 1989, longtemps attendue, a été ef-

fectivement suivie de plusieurs événements qui ont — un moment — entre-tenu l'illusion sur les réformes de l'intérieur : élection à la présidence de Hachémi Rafsanjani, considéré comme un « pragmatique » favorable au rapprochement avec l'Occident, recul du camp des « radicaux » représentés par l'ex-ministre de l'Intérieur Mohtachémi, fusion des *pasdaran* avec l'armée régulière, renforcement du rôle de la police au détriment des « comités révolutionnaires », etc.

La bienveillante « neutralité » de l'Iran au cours de la guerre du Golfe a également permis au régime iranien de redorer son blason sur la scène internationale, où il était constamment critiqué en raison de son implication dans les prises d'otages occidentaux au Liban, de la sentence de mort lancée contre Salman Rushdie, etc.

Cette politique d'ouverture n'a pas pourtant permis à l'État iranien d'atténuer la gravité de la crise économique. L'économie en Iran, comme celle de nombreux autres pays pétroliers, est l'enjeu de rapports sociaux conflictuels au pouvoir. Sa reconstruction économique se fera attendre aussi longtemps que la population n'adhèrera pas librement au projet de société que lui propose l'État. Cela implique l'abandon des pratiques actuelles de répression politique et culturelle, de corruption généralisée, d'incertitude juridique, etc.

S'appuyant sur l'enclave pétrolière d'où il tire l'essentiel de son pouvoir économique et de sa cohésion politique, le régime a survécu à tous les scénarios qui prédisaient son effondrement imminent.

Présenté souvent comme une menace contre la stabilité et les intérêts de l'Occident, le pétrole au Moyen-Orient ne constituerait-il pas plutôt, en fin de compte, une arme pointée contre les populations mêmes de cette région ?

Trois nations égales from Coast to Coast

1— Refaire le Canada par la reconnaissance mutuelle

Les auteurs soussignés, pour la plupart professeurs d'université, forment un groupe d'intellectuels torontois en vue

LA QUESTION nationale se retrouve au cœur de la crise constitutionnelle actuelle au Canada. Elle touche le droit démocratique qu'ont les peuples libres de se gouverner eux-mêmes et leur pouvoir de s'organiser en égaux qui partagent une communauté de vie et de travail.

À l'intérieur de l'État canadien coexistent difficilement trois entités nationales : le Canada « anglais », le Québec, et les peuples autochtones.

En ces lendemains d'Accord de libre-échange, il s'agit de savoir si nous pouvons réconcilier ces trois modes distincts d'identification et

Nous comprenons tout à fait que le Québec puisse choisir d'entrer dans le XXIe siècle en tant qu'État-nation souverain.

d'aspiration à l'intérieur de la fédération, tout en préservant l'autonomie du Canada face à des forces économiques comme le continentalisme et la globalisation, porteurs d'érosion politique.

Le Canada « anglais », multiculturel et multilingue

Le Canada « anglais » est une communauté multilingue et multiculturelle que lie une histoire commune et un sentiment de fierté quant au caractère distinct du Canada sur ce continent nord-américain.

Les Canadiens anglophones de toutes origines veulent résister aux forces menant à l'intégration continentale; ils entendent que le pays demeure sous contrôle canadien. Selon eux, les institutions économiques et politiques canadiennes doivent répondre au peuple de leurs actions. Ils veulent participer plus intensément aux décisions qui façonnent leur vie.

Les Canadiens de l'Ouest, de l'Atlantique et du Nord insistent pour qu'une réforme de institutions nationales en vienne à mieux représenter leurs intérêts régionaux. Les femmes réclament justice et égalité. Les minorités et les démunis veulent des assurances. Les Canadiens, quels qu'ils soient, veulent non seulement que les droits sociaux soient inclus dans la Constitution, mais qu'ils se concrétisent dans des programmes sociaux à accès universel.

Ces voix ne sont pas de celles qui cherchent à démembrer le pays. Ce sont celles de citoyens qui cherchent passionnément à jouer un rôle plus prononcé dans l'expérience canadienne.

Ces voix insistent sur la préservation de la diversité régionale et sociale, mais elles demandent que le gouvernement canadien ait les moyens d'atteindre les objectifs communs aux Canadiens, à protéger les intérêts canadiens quand les forces économiques globales constituent une menace et à garantir de façon universelle les droits sociaux et démocratiques de tous les Canadiens.

Un statut spécial pour le Québec

Le Québec est et à toujours constitué une société distincte. Ce caractère distinct se fonde sur bien plus qu'un désir de préserver la langue française et la culture québécoise. Le Québec est doté d'un gouvernement, d'une tradition démocratique, d'un réseau d'institutions sociales et d'éléments étatiques qui le placent déjà au rang d'une communauté nationale.

Depuis des décennies, le Québec s'est battu pour trouver, au Canada, une place qui permettrait de faire fleurir ce caractère distinct.

Nous ne croyons pas que les Québécois veuillent user de chantage envers le reste du Canada pour obtenir une place privilégiée à l'intérieur de la fédération canadienne. Nous croyons que ce que veulent les Québécois, c'est tout simplement que l'on accepte qu'ils puissent y aller de leur contribution comme Canadiens, si cette participation peut s'arrimer à la réalité québécoise qui est celle d'une communauté nationale libre et dynamique.

Nous espérons que les Québécois choisiront démocratiquement de prolonger leur appartenance à la communauté politique canadienne. Si oui, le statut distinct du Québec doit être reconnu formellement dans la Constitution.

Il importe toutefois que cette reconnaissance ne soit pas que symbolique. Le Québec doit être à même d'exercer certains pouvoirs vitaux pour la promotion de sa culture, de sa société, de son économie ainsi que de ses institutions et de ses programmes aptes à innover. Les Canadiens anglais n'ont pas besoin de tels pouvoirs, cela n'entre pas dans leurs aspirations. Bref, le Québec doit avoir un « statut spécial ». Le Québec a également droit à un veto constitutionnel, pouvoir que lui dénie la Constitution de 1982 qu'il n'a jamais signée.

Ces changements peuvent être insuffisants pour convaincre le Québec que son avenir est assuré au sein du Canada. Et même s'ils se ré-

vélaient appropriés, rien ne garantit qu'ils puissent être conciliés avec les aspirations du Canada anglais à l'intérieur d'un même cadre politique. Nous comprenons tout à fait que le Québec puisse choisir d'entrer dans le 21e siècle en tant qu'État-nation souverain.

Le Canada mérite mieux que les efforts médiocres de ses leaders actuels pour arriver à convaincre le Québec de l'échec qui peut l'attendre s'il emprunte sa voie à lui. On ne peut se baser sur des menaces, ni sur des allusions à une intervention militaire, la perspective d'un meilleur Canada ou d'une nouvelle relation entre États souverains.

Enchâsser les droits des autochtones

Toute réponse constitutionnelle aux peuples autochtones doit commencer par l'enchâssement sans équivoque dans la Constitution du droit inhérent à s'auto-gouverner pour les habitants originels du Canada.

Ce n'est qu'une fois que ces peuples autochtones auront atteint le niveau de *self-government* qu'ils désirent qu'ils pourront devenir membres de la communauté canadienne en tant que citoyens — pas comme dépendants. Cette citoyenneté doit être modulée par leur identité en tant que membres des communautés autochtones.

Des nationalismes positifs et tolérants

Les nationalismes peuvent être introvertis, intolérants et source d'exclusions. Mais les trois nationalismes présents au Canada ont été — et peuvent continuer d'être, si on ne les réprime pas — des forces progressistes et démocratiques.

Pour arriver de façon positive à réconcilier ces trois nationalismes, on doit passer par la reconnaissance mutuelle, par chaque communauté, des aspirations nationales et de la dignité des autres.

On doit d'abord s'occuper des différences constitutionnelles entre le Québec et le Canada anglais. Ce dernier doit, au minimum, acquiescer à une clause de société distincte qui ait un sens, à un statut spécial du Québec quant aux pouvoirs, à un veto québécois.

Là où le Québec insiste pour obtenir une compétence exclusive dans des champs que le reste du pays préfère conserver sous compétence fédérale, le Canada anglais pourrait avoir à les lui céder. En retour, le Québec doit admettre qu'il ne peut pas poursuivre ses objectifs en faisant fi des intérêts fondamentaux de la communauté canadienne. Si par exemple la dévolution de pouvoirs allait jusqu'à affaiblir la capacité du gouverne-

ment fédéral à agir comme gouvernement national de tous les Canadiens, ce ne serait pas là un prix raisonnable pour garder le Québec dans la Confédération.

L'égalité entre les régions est un principe important du fédéralisme, particulièrement dans le Canada atlantique : il importe de garder à la fédération cette capacité d'agir en vue de maintenir cet équilibre par voie de péréquation.

Les Québécois et les Canadiens anglais devront s'entendre sur le partage des projets de développement des ressources naturelles, ou sur leur abandon s'ils viennent en conflit avec le droit inhérent des autochtones à l'autodétermination.

Asymétrie de pouvoir, asymétrie de représentation

L'asymétrie dans le pouvoir des

Ni l'Ontario ni le Québec ne peuvent avoir en tête leur seul intérêt sans prendre en compte celui de la communauté élargie.

provinces devra avoir son pendant dans l'asymétrie quant à la représentation au sein du gouvernement national. Une réforme de la Chambre haute — un Sénat élu, efficace et plus égal dans la représentation — entre dans les aspirations importantes de l'Ouest et de l'Atlantique. L'Ontario devra accepter ce fait, même s'il en résulte pour lui une perte de pouvoir.

En tant qu'Ontariens, nous croyons que cette concession est juste et nécessaire. La représentation à la Chambre de Communes selon la population doit être compensée à la Chambre haute par un principe différent de représentation, de façon à ce que les régions et les provinces plus petites aient la garantie que la majorité du Canada central ne pourra pas méconnaître leurs intérêts.

Toute réforme constitutionnelle sérieuse doit prévoir un compromis à ce sujet. Ni l'Ontario ni le Québec ne peuvent avoir tout simplement en tête leur propre intérêt, sans prendre en compte les intérêts légitimes de la communauté élargie.

Ont signé ce texte : Pat Armstrong, Stephen Clarkson, Frank Cunningham, Daniel Drache, Christina McCall, Kenneth McRoberts, Leo Panitch, Roberto Perin, Abraham Rotstein, Mel Watkins, Reg Whitaker.

(Premier de deux articles)

Les USA et la France, priorités du Québec indépendant

Jacques Parizeau

Extrait d'une récente allocution du président du Parti québécois devant le Conseil des relations internationales de Montréal

D'ICI à ce qu'il devienne souverain, le Québec devra préparer son entrée ordonnée sur la scène internationale. Je ne pourrai pas énumérer toutes les tâches à réaliser durant cette période; je m'en tiendrai à signaler certaines de celles qui requerront une attention particulière.

Un dossier conforme aux critères reconnus

1— Il faudra, bien entendu, par les voies diplomatiques appropriées, entreprendre les démarches devant conduire à la reconnaissance internationale et à l'admission dans les grandes organisations internationales. Nous pourrions présenter un dossier conforme aux critères reconnus.

2— Une grande priorité concerne les relations du Québec avec les États-Unis, tout spécialement dans les domaines de la défense et de l'économie. Il s'agit, en fait, de relations tripartites, puisque le Canada y sera nécessairement associé. En matière de défense, le Québec entend respecter les engagements auxquels il est déjà lié dans le cadre de NORAD et de l'OTAN. Quant au principal instrument de liaison économique avec les États-Unis, l'Accord de libre-échange, j'ai déjà abordé cette question au niveau des relations entre le Québec et le Canada.

3— Par ailleurs, les rapports avec la France deviennent, dans la perspective de la souveraineté, d'une importance déterminante. Le Québec et la France entretiennent depuis plus de 30 ans des relations directes et privilégiées. C'est grâce à l'appui de la France que le Québec a pu acquérir un certain statut international, ce qui lui permet d'être un acteur important à l'intérieur de la francophonie.

Les rapports économiques et commerciaux entre la France et le Québec n'ont pas la même portée que les rapports avec les États-Unis ou le Canada, mais l'importance des liens avec la France pourrait être grande dans l'intensification des rapports économiques avec la Communauté économique européenne.

D'autre part, les rapports d'ordre culturel devraient être considérablement accentués. L'action du Québec dans la francophonie a une importance politique pour l'avenir de portée considérable. La tentation sera toujours présente de se fonder dans le grand tout nord-américain. La francophonie représente une orientation d'intérêt politique dont le Québec ne peut faire l'économie.

4— Pour le Québec, l'aide aux communautés francophones hors Québec se présentera toujours comme une obligation fondamentale, mais aussi comme un défi. Dans le contexte d'un Québec souverain, il appartiendra au Canada de définir ce qu'il entendra permettre au Québec de mettre en place, et en terme de moyens et en terme d'ampleur, pour assurer la continuité et l'expansion de l'appui québécois.

5— Autres priorités : l'aménagement de notre insertion dans le réseau des organisations internationales et la mise en place de nos relations bilatérales. Je n'entre pas dans les détails, mais je souligne deux points. En premier lieu, le Québec devra affirmer sa présence internationale selon ses moyens, en effectuant des choix rigoureux en fonction de ses intérêts politiques, culturels et économiques et aussi en fonction des valeurs de paix, de justice et de solidarité qui sont les siennes.

En second lieu, la diplomatie québécoise, aujourd'hui embryonnaire, pourra rapidement devenir à la hauteur des besoins par l'apport de fonctionnaires québécois oeuvrant présentement dans la diplomatie canadienne.

Une démarche trop optimiste ?

Il arrive assez souvent que l'on décrive la démarche internationale d'un Québec qui se dirige vers la souveraineté comme trop optimiste, portée par une sorte de confiance candide dans la bonne volonté des parties, pour tout dire, une attitude un peu naïve.

Et cette impression est parfois accentuée par des déclarations alarmistes provenant de Canadiens qui cherchent à défendre l'intégrité de leur pays et qui ont recours à une inflation verbale somme toute fort compréhensible.

Pour ma part, je ne crois pas qu'il s'agisse d'une perspective candide ou naïve. Les Québécois se sont fait souvent dire que, dans leurs affrontements avec le reste du Canada, ils ne disposaient que de faibles cartes qu'on a eu tendance à développer des attitudes de quémandeurs, sinon de supplicants.

Il est alors important de montrer le jeu véritable. Alors que certains pays accèdent à leur souveraineté dans l'appréhension sinon dans le désordre, il faut que le Québec se rende compte qu'il peut accéder à la souveraineté dans la continuité de ses valeurs démocratiques, en comptant sur l'efficacité de ses moyens et donc, dans la confiance.

Il est maintenant en mesure de s'affirmer sans agressivité et de s'insérer dans l'interdépendance du village global sans appréhension et sans faiblesse.